

SOMMAIRE

- Biganos : un site à vocation industrielle	1
(Roger CASTET)	
- La vie ordinaire d'un marin de la Teste de Buch sous l'Empire	17
(Jean PARROU-BORDES)	
- Le Graveyron et la Ruscade à Audenge. L'île de Malprat et autres domaines à Biganos	23
(Pierre LABAT)	
- François Mauriac et Arcachon	27
(Robert FLEURY)	
- Le vicomte Aurélien de Sarrau et son illustre famille	36
(Bernard EYMERI)	
- Les Américains au Courneau	42
(Robert AUFAN, Michel BOYE)	
- Le bon air d'Arcachon	66
(Eliane KELLER)	
- Brasserie et publicité	71
(Michel JACQUES)	
- Textes et documents	81
- Vie de la société	94

"REGARDS SUR LE PAYS DE BUCH"

(ouvrages parus, en vente en librairie ou par la Société)

- La Révolution à La Teste - 1789-1794
(Fernand Labatut - 90 F)
- Histoire des produits résineux landais (épuisé)
- Œuvres de Guillaume Desbiey (80 F)
- La Ville d'Hiver d'Arcachon (3^e édition)
(guide itinéraire - 25 F)
- Marais et forêts sur les bords du Lac de Cazaux
(guide itinéraire - 10 F)
- Le littoral gascon et son arrière-pays (I) (épuisé)
- Le littoral gascon et son arrière-pays (II)
(actes du colloque - Arcachon octobre 1992 - 100 F)
- Pays de Buch et Côtes du Médoc, par Cl. Masse (30 F)
- La Naissance d'Arcachon - 1823-1857 (2^e édition)
(Robert Aufan - 80 F)
- L'ostréiculture arcachonnaise
(actes du colloque - Gujan-Mestras octobre 1994 - 80 F)
- Osiris, l'oncle d'Arcachon (75 F)
(Jean-Pierre Ardoin Saint Amand)
- Les origines de l'ostréiculture arcachonnaise
(Robert Aufan - 20 F)
- Souvenirs d'un directeur des douanes (1855-1904)
(Jean Paloc - 110 F)

Directeur de la publication : M. BOYÉ
Dépôt légal : 3^e trimestre 2000
Commission paritaire de presse N° 53247
29^e année - Imprimerie Darrigade - Arcachon

Prix : 45 francs



I.s.s.n. 0339 - 7947

NUMÉRO 105

3^e trimestre 2000



19 FACTURE-BIGANOS (Gironde) - La Papeterie de Pont-Nau - L'Étang de D.
Papermaking of Pont-Nau - The Pool

BULLETIN de la
Société Historique et Archéologique
d'ARCACHON et du PAYS de BUCH

La Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch (et communes limitrophes), fondée en novembre 1971, a pour but de recenser, conserver et mettre en valeur tout ce qui intéresse l'histoire de la région, de l'époque préhistorique aux événements actuels, de susciter de l'intérêt pour son passé, de satisfaire la curiosité historique ou le besoin d'information du public.

COTISATION - ABONNEMENT

- 1) - Elle couvre la période du 1er janvier au 31 décembre, quelle que soit la date d'adhésion. Elle se renouvelle par tacite reconduction. Les personnes qui adhèrent en cours d'année reçoivent les bulletins de cette année déjà parus.
- 2) - Le taux est fixé lors de l'assemblée générale annuelle.
Année 2000 : 150 F. (cotisation de soutien à partir de 200 F donnant droit à des tarifs préférentiels sur les livres et un cadeau).
- 3) - Le paiement s'effectue :
 - soit par virement postal direct :
Société Historique et Archéologique d'Arcachon
4486 31 L Bordeaux
 - soit par chèque bancaire au nom de la Société et adressé au trésorier : M. Robert Aufan, 56 bd du Pyla - 33260 LA TESTE-DE-BUCH.
- 4) - Le renouvellement doit être effectué avant le 31 mars.

PAYS DE BUCH

Arcachon – La Teste de Buch – Gujan -Mestras

Le Teich – Mios – Salles – Belin-Béliet

Biganos – Marcheprime – Croix d'Hins

Audenge – Lanton – Andernos

Arès – Lège-Cap-Ferret – Le Porge

Lacanau – Saumos – Le Temple

N.B. - Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

BIGANOS : UN SITE A VOCATION INDUSTRIELLE

Au début du XIX^e siècle, **Biganos** est un petit village de 450 habitants, localisé en bordure du delta de la Leyre. Le territoire de cette commune est de 7458 ha de superficie ; sa vocation est essentiellement agro-pastorale, avec un zeste d'activités maritimes : pêche côtière de poissons migrateurs et de coquillages. La commune s'étend jusqu'à La Croix d'Hinx.

D'après l'enquête agricole de 1805, 65 % de la superficie de la commune était en landes, 20 % en forêt (pins et chênes, avec prédominance des pins), 14,4 % de terres labourables (dont 90 % dévolues à la production de seigle). On recense alors un troupeau de 1598 têtes de bétail, dont 2/3 d'ovins. Sur les deux ruisseaux qui drainent les eaux de la lande vers le delta, six moulins fonctionnaient : deux sur le Tagon et quatre sur le Lacanau.

1 - Industrie verrière

C'est dans ce contexte agricole que l'industriel bordelais Olivié décide de créer une verrerie au lieu-dit Capsus. Cette initiative met à profit plusieurs éléments favorables :

- l'existence d'un gisement de " sable blanc ", matière première de bonne qualité (en 1992, les sablières de Marcheprime ont fourni à la Société B.S.N. 100 000 tonnes de sable de verrerie) ;

- abondance du combustible pour chauffer les fours (bois et charbon de bois des taillis de chêne) ;

- potasse fournie par la fougère (cendres).

Un arrêté préfectoral du 27 janvier 1815 autorise cette implantation industrielle dont l'activité démarre en 1816 dans un climat d'hostilité de la population, en raison des nuisances, surtout la dégradation des " routes ". C'est alors que le Préfet Tournon lance les travaux d'empierrement de la route Bordeaux-La Teste, qui atteint Biganos en 1822, facilitant les échanges avec Bordeaux, et donc une évolution des mentalités.

L'industrie verrière crée des emplois de bouviers et de charbonniers, élève le niveau des salaires et améliore donc le commerce local ; le climat social s'apaise. En séance du conseil municipal du 10 avril 1824, le maire de Biganos l'évoque en ces termes : " Cette industrie prospère tous les jours, soit par les bénéfices que lui assure l'abondance du bois, soit à cause de l'excellente qualité de la matière première employée qui produit le verre le plus beau, sans contredit, de tous ceux que l'on fabrique dans le département ". A cette époque, il y a 6 verreries en Gironde : 4 à Bordeaux, 1 à Vendays, et celle de Biganos. La population de Biganos s'accroît de 740 habitants en 1820 à 1050 en 1828. Un quartier nouveau se crée à Capsus, avec deux boulangeries, une boucherie et l'incontournable " café ".

Dans la seconde partie du siècle, la verrerie traverse des moments difficiles car le charbon de bois se fait rare et cher. En 1878, elle emploie encore 80 personnes ; elle ferme définitivement en 1880, alors que sa production de 1.100.000

bouteilles par an trouve facilement un débouché sur un marché porteur : en effet la consommation annuelle du département de la Gironde est évalué à 23 millions de bouteilles.

2 - Industrie sidérurgique

Une autre implantation industrielle est celle de la Société des Forges de Pontnau, créée par Jérôme Dumora, qui bénéficie d'une autorisation accordée par ordonnance royale du 5 septembre 1837. La garluche, dénommée également " mine " ou " pierre de fer ", titrant 15 à 20 % de fer, en est la matière première. Ce minerai abonde dans le sous-sol de la région ; il était déjà exploité dans les Landes (Brocas, Uza, Pontenx) et plus près de Biganos, par les Forges du Bran et de La Molle à Lugos où ces forges, créées en 1803, occupent 40 ouvriers et produisent 250 tonnes de produits ferreux par an. A Beliet, deux petites forges occupent respectivement 22 et 15 ouvriers.

Jérôme Dumora avait préalablement acquis (acte du 12 août 1817) les moulins à eau de Pontnau et d'Arneyre situés aux confluent des Lacanau et de la Leyre, s'assurant ainsi la maîtrise de l'eau, dont la forge est grande consommatrice, pour actionner les " patouillards " qui lavent et broient le minerai.

Le combustible est le charbon de bois qui est produit en abondance, surtout à Mios. En 1840, les Forges de Pontnau emploient 37 ouvriers et produisent une fonte de première fusion qui est convertie en tuyaux, grilles, plaques de cheminées et poterie domestique.

La coexistence de deux industries importantes, outre les problèmes sociologiques que pose la présence d'une population nouvelle (67 % d'immigration à Biganos dans la première moitié du XIX^e siècle), crée une forte demande

en charbon de bois dont les prix passent de 35 francs en 1826 à 40 en 1840. En 1853, les Forges suspendent leur activité, très provisoirement heureusement, mais suffisamment pour jeter le trouble dans la population. Dans une lettre du 7 avril 1853, le curé de Biganos exprime cette inquiétude : " L'usine à forges de Biganos vient d'être affermée par MM. Solagray et Alary, négociants en fer de Bordeaux, et va cesser un chômage nuisible aux intérêts matériels des habitants ".

Après la mort de Jean Dumora (1857), le *Mémorial Bordelais* annonce la vente des forges de Pontneau en ces termes :

" Vente par voie de licitation des biens de Jean Dumora fils aîné au profit de Jeanne, Julie, Marie Dubernet, filles naturelles mineures, légalement reconnues de Marguerite Dubernet, légataire universelle de feu Jean Dumora, maître de forge.

- Situation : à 300 mètres de la gare ; le chemin vicinal de Facture à Belin traverse le domaine du Nord au Sud et conduit de la gare à la forge.

- Etablissement industriel comprenant : un moulin à eau [et] un haut-fourneau en pleine activité dont la machine soufflante est mise en mouvement par la chute naturelle des eaux du ruisseau Lacanau.

- Exploité par Mrs. Olagray et Alary, négociants à Bordeaux, fermiers moyennant trois mille francs par an.

" Le haut-fourneau de Pontneau, par l'abondance continue des eaux motrices, par la proximité du chemin de fer et du Bassin d'Arcachon, par la facilité des communications qui servent à y amener des combustibles et les minerais, enfin par sa situation au milieu d'un pays qui produit ces deux éléments indispensables, est placé dans une situation exceptionnellement favorable.

" A l'aide de quelques travaux et de l'endigement de partie du cours du ruisseau Lacanau, il serait très facile d'augmenter la force du moteur et de donner à l'établissement un développement beaucoup considérable.

" Adjudication le 25 Août 1857, Étude de Maître Gabriel Cayrel, 41 rue des Trois Conils à Bordeaux. "

Nous noterons au passage l'allusion à deux éléments d'attraits nouveaux pour un établissement industriel :

a) La proximité du chemin de fer s'avèrera primordiale avec l'épuisement des ressources locales.

b) Plus insolite l'évocation de la proximité du Bassin d'Arcachon qui n'est pas étrangère au nouvel engouement pour les bains de mer¹.

Les forges continuent à produire jusqu'en 1914 grâce au minerai du Périgord et au charbon de Biscaye. Des fonderies de transformation se créent : Fonderies Dubourg, Chabrat, Dumora, Cazaux.

L'inauguration de la ligne de chemin de fer Bordeaux - La Teste (6 juillet 1841) désenclave le pays de Buch et donne à Facture une notoriété nouvelle. *Le Guide des voyageurs* (édition 1845) mentionne :

" La station de Facture est située à l'extrémité du village de Biganos dont l'église se laisse entrevoir sur la droite. Cette gare est une des plus importantes de la ligne, elle reçoit les voyageurs qui viennent des communes limitrophes du Bassin d'Arcachon et de celles qui avoisinent l'Eyre et les étangs du littoral ".

On peut aller de Facture à Bordeaux en troisième classe pour 1 franc 90. *Le Guide des voyageurs* est un humoriste pour l'invitation au voyage :

" Les personnes qui aiment voyager en nombreuse compagnie peuvent prendre des voitures de 3^e classe, elles y

trouveront du monde de tout rang, de tout sexe et de toute espèce. La 3^e classe n'a point de coussins, les portières ne sont point vitrées mais les wagons sont bien couverts et l'on est à l'abri de la pluie et des étincelles qui n'atteignent les voyageurs que par les côtés ".

A titre comparatif, les salaires étaient les suivants :

- Ouvrier agricole 1 Fr. 50/Jour
- Cultivateur 0 Fr. 75/Jour
- Tisserand 2 Fr. 00/Jour
- Ouvrier de forge 3 Fr. 50/Jour
- manœuvre verrier 2 Fr. 50/Jour, logé
- Souffleur de verre 9 Fr./Jour

Mais les " gens de tout espèce ", comme les catalogue le *Guide*, ne font pas l'unanimité dans ce nouveau complexe industriel. En témoigne cette lettre du 19/08/1851 du curé à sa hiérarchie :

" *La paroisse de Biganos qui n'était en 1824 qu'un village fort obscur et très petit, s'est considérablement accrue, et atteint le chiffre de 1.200 habitants par l'immigration d'ouvriers qu'ont attirés successivement deux vastes usines. Mais ces immigrants, presque tous de mœurs suspectes, sans ressources et perclus de dettes, ont commencé par gêner et pervertir l'esprit des familles indigènes, se sont introduits dans leur sein par des alliances et sont devenus les chefs de la population actuelle* ".

La vindicte n'est pas uniquement religieuse et il interpelle le Maire M. Sémiac, honnête officier de santé des Douanes, dans une épître véhémement :

" *Il y a parmi la jeunesse une légèreté et un dévergondage poussé jusqu'aux dernières limites. J'ai eu depuis 18 mois sept baptêmes d'enfants illégitimes fruits de la débauche. Je suis même étonné qu'il n'y en ait pas davantage, les salles de danse ne désemplissant pas, même les soirs des jours de Dimanche*".

Mais est-ce phénomène particulier à Biganos ? Apparemment non, car dans le recueil de dictons de la Grande Lande de Félix Arnaud on peut relever quelques exemples d'ardeur sexuelle à cette époque :

" S'il n'y a pas vingt bâtards dans l'année, n'est pas une bonne année ".

" *Sen'y a pas bin bastards hen l'annade, N'eus pas une boune annade* ". (*Dicton de Sabres*)

" Maman sûr, papa peut-être ".

" *Maman siigu, papa beleau* ".

" L'eau gâte le vin, la charrette le chemin, et la femme le voisin ".

" *L'aygue gouaste lou bin, la carrete lou camin, et la hemme lou bezin* ".

Il faut situer ces mœurs dans le contexte de l'époque, les bals et les chemins creux étant les seuls rendez-vous de la jeunesse.

Revenons à l'aspect économique. La concurrence des deux industries a fait grimper les prix, les salaires un peu, mais le charbon de bois dans des proportions anormales car il faut le fabriquer de plus en plus loin, ce qui grève également le poste des transports. Les forges traversent des difficultés et sont en chômage technique ; la verrerie, après un essai de reconversion en verre à vitre, ferme ses portes en 1855 et pour de longues années.

Il est vraisemblable que la prospérité nouvelle pointe son nez, le registre de délibérations de la Fabrique (Conseil gérant les finances de la paroisse) du 23 Avril 1854 mentionne ceci :

" *Considérant la position particulière de Biganos traversé par une route départementale et une autre de grande communication et enfin par le chemin de fer Bordeaux-La*

Teste ne peut manquer d'acquérir de l'importance de jour en jour et se doit de posséder une belle cloche de 1.500 kg ".²

Mais notre curé est en délicatesse avec le nouveau maire M. Oliivié, maître verrier, un notable influent. Ce curé de choc exprime sa rancœur dans une lettre du 21 novembre 1853 au brigadier de gendarmerie de Facture M. Lamarque. Il lui reproche : " sa négligence habituelle à assister aux offices religieux " et le traite de : " séide aveugle et inintelligent, d'une autorité impie, peu bienveillante et peu démocratique ".

M. le maire a dû apprécier.

Avec moins que cela, outrage à magistrat et à l'autorité, de nos jours il serait " mis en examen " suivant l'hypocrite expression actuelle. Quoi qu'il en soit, sa croisade pour la grosse cloche qui doit symboliser la puissance de l'Église ne fait pas recette au pays. Ce censeur des mœurs succombe à quelques faiblesses pour arriver à ses fins. Il intercèdera auprès de son Éminence le Cardinal Donnet en faveur du Maître des Forges de Pontneau qui brigue le poste de Juge de Paix du Canton d'Audenge et qui pourtant n'est pas un chrétien exemplaire.

Sa lettre du 22 mars 1857 à son Éminence est pleine d'une saveur jésuitique :

" Monsieur Dumora vivant en concubinage au vu et au su de tout le monde avec une demoiselle de La Teste qu'il garde chez lui et dont il a deux filles de 7 et 9 ans, ferait dépendre son mariage avec cette personne de l'appui que votre Éminence pourrait lui promettre auprès du ministre compétent. Mais il n'attendrait pas pour le contracter quelque preuve de l'efficacité de cette protection, il se mettrait à l'œuvre dès qu'il pourrait y compter et il comprend très bien qu'il n'y aurait quelque droit que du moment qu'il vous serait parfaitement constant qu'il a satisfait à tous les devoirs que sa religion lui impose.

Dans ce malheureux pays où l'on a que trop d'exemples d'habitudes et de situations analogues on ne saurait trop désirer la cessation d'un scandale qui n'ait pas sur le point de disparaître surtout quand il est donné par des personnes qui sont en premier rang de la société. Je me fais un plaisir autant qu'un devoir de donner ces renseignements à votre Éminence et de le mettre à même de juger si elle a trouvé une nouvelle occasion à fomenter les intérêts de l'Église en mettant à profit le crédit qui s'attache à votre haute position ".

Il n'oublie pas cependant sa cloche. " Monsieur Dumora pour cette protection toute puissante ne croirait pas payer trop cher au prix de deux cents francs ".

Cette soif épistolaire du curé Catalogne nous permet de nous faire une opinion des mœurs de Biganos au 19^e siècle. Il a du talent, mais son Éminence ne semble pas avoir abondé dans son sens, puisqu'au décès de Jean Dumora fils, en 1857, c'est Marguerite Dubernet sa concubine et ses filles qui ont été légataires universelles du maître des forges.

La fermeture définitive de la verrerie, les forges réduites à des petites fonderies marquent un palier dans la mixité par l'immigration. En 1866, le nombre de 1500 habitants était atteint.

3 - Industrie céramique

L'argile, autre ressource naturelle du sous-sol de Biganos, a fait aussi l'objet d'une exploitation continue durant plusieurs siècles. Pour mémoire, nous mentionnerons les urnes d'incinération protohistoriques trouvées par Peynaud dans les tumulus des " Gaillards " et de " la Hon de la Peyre ". Au XVIII^e siècle, les cartes de Belleyme et de Cassini mentionnent deux tuileries à Biganos. Dans sa séance du 30 septembre 1879, le conseil municipal de Biganos évoque la présence de 13 tuileries artisanales occupant 30 ouvriers. La conjoncture

économique favorable de la fin du siècle amène la création de deux unités industrielles importantes : la briqueterie de Factice et la tuilerie Saboua-Mondon.

Au marché de la tuile traditionnelle viennent s'ajouter des débouchés pour des produits nouveaux : par exemple la brique " de Biganos ", largement utilisée dans la construction et l'ornementation des villas d'Arcachon à un moment où s'accélère l'expansion de la ville ; ou encore le pot de résine " de Hugues " adopté massivement par les gemmeurs de pins (1862) ; ou enfin les collecteurs de larves d'huîtres constitués par la tuile enduite de chaux, révélée par Michelet à l'exposition de la Société Scientifique d'Arcachon en 1866. Ces deux entreprises industrielles disparaîtront en 1953 et 1958, le gisement d'argile s'épuisant et le pot de résine ne relevant plus que du folklore.

4 - Industrie chimique

La Société Arcachonnaise de Produits Chimiques crée, en 1903, une usine de fabrication d'acide chlorhydrique qui, en 1926, employait 21 ouvriers. Elle cesse ses activités en 1930.

La Compagnie Arcachonnaise de Guano s'installe en 1930 au moulin des Trougns. Elle fabrique un engrais utilisant les déchets de poisson du port de pêche d'Arcachon et des conserveries de sardines de Gujan-Mestras. Cet engrais est commercialisé dans la région où il est très prisé par la viticulture girondine. Cette entreprise occupe une dizaine d'employés, entre 1939 et 1945. Elle est mise en difficulté par la baisse d'activité du port d'Arcachon et des conserveries de sardines ; elle ferme définitivement en 1954.

Une distillerie de la gemme, " La Térébenthine Française ", est créée en 1880 ; elle employait 43 personnes au moment de sa fermeture en 1928.

En 1927, la Compagnie des Produits Résineux met en route, à Marcheprime, une usine très moderne bénéficiant de l'apport assuré de deux importants domaines forestiers du même groupe financier : le Domaine de Marcheprime et le Domaine de Caudos. (Jusqu'en 1947, Marcheprime était territoire de la Commune de Biganos ; en 1934 on y recensait encore 16 gemmeurs).

5 - Industrie du Bois

A la fin du XIX^e siècle, le développement de la jeune forêt de pins ouvre de nouvelles perspectives industrielles fondées sur le bois. En 1914, on décompte pas moins de huit scieries à Biganos. Il n'en reste que trois en 1947. Une seule, la scierie Lafon, fonctionne de nos jours ; créée en 1928, son effectif atteint 75 personnes dans les années 1950-1960, avec un marché important de caisses de bois. Elle est maintenant reconvertie dans la fabrication de bois de charpente et de palettes.

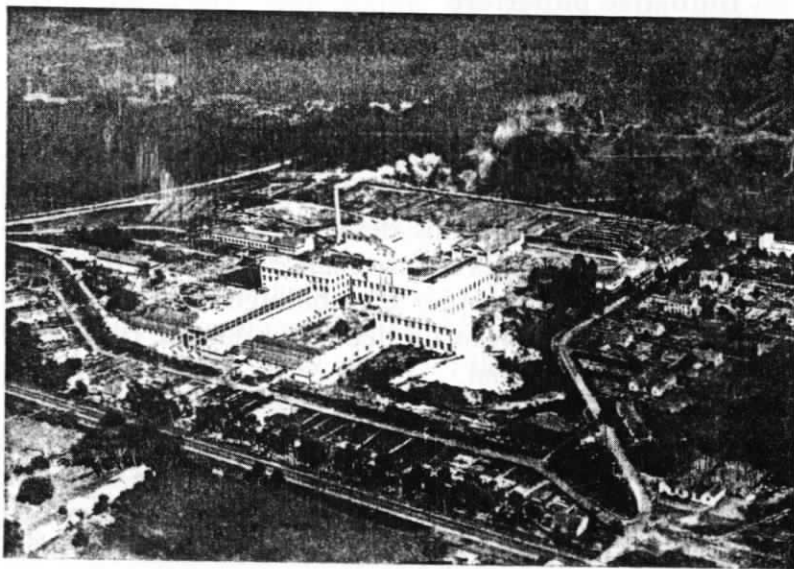
6 - Industrie papetière

La première papeterie implantée fut la papeterie Loze à Pont-Neau. Elle utilisait les eaux de Lacanau pour son énergie motrice et leur pureté pour le lavage de la pâte. Cette papeterie n'employait pas le bois comme matière première, mais des chiffons, des vieux papiers, et aussi des cordages et filets usagés en provenance du port d'Arcachon. Elle produisait un papier d'emballage de qualité très moyenne mais qui avait un débouché dans le commerce d'alimentation régional.

Cette papeterie est à l'origine des premières vocations papetières qui trouvèrent une conversion toute naturelle dans la nouvelle qui s'implantait à Factice. Elle suspendit son activité vers 1932, repliant son matériel dans son unité de Saujon (Charente Maritime).

La Société anonyme " La Cellulose du pin " est constituée le 7 décembre 1925 (dépôt des statuts) avec un capital de 20 millions de francs. Son fondateur, Edmond Delage, est le directeur général de Saint-Gobain, branche chimique. L'industrie chimique, qui subit une certaine stagnation depuis 1920, explore de nouvelles voies de diversification, et la cellulose paraît être un secteur d'avenir : pâte à papier et fibres pour textiles artificiels sont en effet fort dépendants de l'importation.

C'est après un voyage d'étude en Suède et des contacts fructueux avec le groupe Gillet (Comptoir des textiles artificiels) et avec des papetiers français (Établissement Navarre) que M. Delage monte ce projet industriel. Projet séduisant à la fois pour le Conseil d'Administration de Saint-Gobain qui trouve là un débouché pour ses produits chimiques, et pour le Comptoir des textiles artificiels qui contrôle, à travers ses filiales, 87 % de la production française de rayonne et de fibrane et cherche à s'affranchir de la dépendance étrangère pour ses approvisionnements.



La cellulose du pin à Facture vue d'avion en 1930

Le capital est constitué aux 2/3 par Saint-Gobain, 1/3 par le Comptoir des textiles artificiels ; les Papeteries de Navarre font apport de leurs procédés et de leur expérience papetière.

Le site retenu sur 96 hectares à proximité de Facture est bordé par le Lacanau et par l'Eyre.

Le Conseil d'administration de Saint-Gobain entérine ce choix le 20 janvier 1926, porte le capital à 42 millions de francs, et autorise la mise en chantier de l'usine conçue pour la fabrication de 350 tonnes/mois de pâte blanchie pour rayonne et 500 tonnes/mois de papier kraft. Les sociétés retenues pour effectuer les travaux sont la société Ortal pour les défrichements, terrassements, remblais et pose de voies ferrées, et la société Briard pour la construction des bâtiments industriels, les bureaux et les maisons d'habitation.

La commune de Biganos, à peine remise des soubresauts sociaux dûs aux précédentes implantations industrielles, connaît de nouvelles tensions : sur ce chantier où 400 ouvriers sont nécessaires, on trouve un fort contingent d'Espagnols, essentiellement venus de la province de Valladolid, qui doivent trouver à se loger tant bien que mal dans le village. Les ingénieurs, techniciens et ouvriers spécialisés, pour la plupart détachés des usines de Saint-Gobain et issus de tous les horizons de France, sont logés dans la cité. Les ouvriers papetiers sont en majorité des Basques espagnols, issus de provinces où l'industrie papetière est déjà solidement implantée.

Les pourparlers entamés par la Cellulose du Pin avec le maire de Biganos pour la création de deux écoles à Facture, échouent. Le 18 avril 1927, la Cellulose du Pin décide de construire deux classes d'une école privée dans l'enceinte de la cité ; cette décision accroît la méfiance

entre les deux communautés, qui sera encore aggravée par la construction ultérieure d'une coopérative de consommation qui renforcera l'autonomie de cette nouvelle population. Ainsi est créée une ville dans la ville ; cette situation perdure jusqu'à la guerre et la période d'occupation qui amène un climat de consensus et de convivialité à Biganos.

La mise en route de l'usine pose des problèmes techniques : le procédé Navarre s'avère inadapté et le matériel, que l'on a voulu de fabrication française, est mal conçu ; seule la partie kraft est mise en route et la première feuille de papier est tirée, non sans mal, en mai 1928. La production de l'année 1929, 4700 tonnes est médiocre, inférieure à la prévision, et celle de 1930 n'est pas meilleure. En 1931, la Direction décide de lancer le blanchiment ; mais le critère de qualité nécessaire à la pâte de rayonne n'étant pas atteint, on fabrique des papiers blancs et des papiers de couleur. Cette tentative s'avère salvatrice pour l'entreprise, car ces papiers sont moins touchés que le papier kraft par la crise et la concurrence. Le personnel accepte une baisse des salaires de 7 %. En 1932, nouvelle baisse des salaires de 3 % et nomination d'un nouveau directeur, Jean Berthier.

En 1933, le budget de l'usine est équilibré, si on ne tient pas compte des amortissements, mais la Direction juge que la production est trop réduite par rapport à l'importance de l'installation. Une dernière chance est accordée par le conseil d'administration de Saint-Gobain qui décide l'extension de la production de la pâte à papier utilisant le procédé de caustification et une nouvelle machine à double table est commandée. Cette machine est apte à fabriquer de nouvelles qualités de papier, en particulier le " kraft-liner " pour caisses - carton, et le kraft pour sacs " grande contenance ". C'est un tournant décisif,

car ces papiers ne sont pas encore produits en France. La machine est mise en route le 14 octobre 1934.

Dès 1935, le redressement de la situation financière est amorcé. Cette situation est stabilisée en 1936, malgré les grèves ; 1937 est la première année bénéficiaire de la papeterie de Facture.

En 1939, la production atteint 20.900 tonnes, puis décroît progressivement à 9.315 tonnes en 1944, pour remonter à 20.600 tonnes en 1946. Les années suivantes sont dominées par l'enjeu " production - productivité ". En août 1951, une nouvelle machine " Dominion " est mise en route, remplacée en août 1961 par autre machine " Béloit ". En 1968 la production atteint 150.000 tonnes.

En janvier 1971, un défi technique est lancé avec la mise en production du " lessiveur Kamyr ", suivie en octobre du lancement d'une nouvelle machine " Dominion ", la dernière, qui sera modernisée par deux fois pour accroître le rendement et la fiabilité de l'usine. En 1992 la production de 450.000 tonnes de papier kraft est en majeure partie exportée. L'usine consomme journalièrement 5.000 tonnes de bois dont 3.000 tonnes de rondins, 1.500 tonnes de plaquettes, 500 tonnes de délignures. Si l'effectif de cette unité de production est de 634 emplois, il faut le compléter par de très nombreux autres en amont dans la filière bois. Cela contribue à faire oublier quelques odeurs spécifiques ressenties dans le pays.

En 1999 la production est de 430.000 tonnes et l'effectif de 496 personnes.

Près de la papeterie, la cartonnerie Garnung est spécialisée dans le cartonnage de montage.

7 - Conclusion

Biganos est maintenant une petite ville de 7.000 habitants. Dans son histoire, diverses exploitations de ses richesses se sont succédé : le charbon de bois et la lande (de Félix Arnaudin) laissent la place aux produits de la forêt (de Desbiey et Chambrelent). Les maîtres de forges font place aux propriétaires forestiers et les papetiers succèdent aux divers corps de métiers maintenant presque totalement oubliés. Mais il y a toujours deux Biganos dans le cœur des Boïens : d'une part celui de la grande cheminée et de son panache, symboles de son activité industrielle, et d'autre part celui du delta de la Leyre, " petite Camargue " avec ses petits ports, ses cotonniers de Bassalane, l'évasion vers un espace " naturel et sauvage ".

Roger CASTET

NOTES

¹ Arrivée du chemin de fer jusqu'à Arcachon érigée en commune par décret impérial du 2 Mai 1857.

² La cloche existante datait de 1783.

BIBLIOGRAPHIE

CAVIGNAC (Jean), Le Bassin d'Arcachon à la fin du XVIII^e siècle ; aspects économiques et sociaux, *Actes du XXVI^e Congrès d'études régionales, Fédération historique du Sud-Ouest, (Arcachon 27 et 28 avril 1974), 1977, p. 71-105.*

PAUL (Y.), *Biganos, commune de l'Eyre et du Bassin d'Arcachon, 1969*

BOUCHET (Ch.), *Lugos, Commune des Landes de Gascogne.* Delbrel édit. Bordeaux, 1952, p. 246

HAMON (M.), Origine et premiers développements de la Cellulose du Pin, *Actes du Colloque de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, 1992.*

Archives du Conseil municipal de Biganos.

Archives départementales de la Gironde.

LA VIE ORDINAIRE D'UN MARIN DE LA TESTE DE BUCH SOUS L'EMPIRE

Joseph Cravey⁽¹⁾ est issu d'un père scieur de long employé pour les besoins de la Marine d'État. Il est donc normal que le fils suive la même voie ou, du moins, un métier s'apparentant à la Marine.

Les archives de l'état-civil nous communiquent sa date de naissance, de mariage et de décès, à La Teste de Buch ; mais c'est à Rochefort, au Service Historique de la Marine que l'on en saura davantage. En effet, l'inscription sur les registres de l'ancienne matricule de 1816 nous dévoile que Cravey Joseph dit " Caïllaouïat " (les surnoms sont fréquents à l'époque) est bien natif de La Teste, qu'il s'y est marié avec une fille d'un maître de pêche et qu'il a été placé hors de service par décision du 17 février 1834.

C'est sur l'état des Services de la Marine Royale, Marchande et de Pêche que l'on va suivre " la vie ordinaire d'un habitant de La Teste de Buch, marin de son état ".

Il a alors 17 ans au début de 1801 et sa carrière débute à la pêche sur une tillole⁽²⁾; puis il embarque sur le chasse-marée " L'Aimable Théodore ". Ce voilier armé au

commerce assure alors le cabotage. Notre marin y restera trois mois puis retournera à la pêche pour le restant de l'année.

Sa vie semble toute tracée et banale pour un habitant du Pays de Buch. C'est alors que va survenir un " incident de parcours " ou, comme il est dit en termes marins, " un événement de mer ". En effet ; et ce depuis fort longtemps, les marins qu'ils soient à la pêche ou au commerce doivent être disponibles pour fournir à la Marine Royale une rotation de main-d'œuvre spécialisée assurant ainsi l'armement permanent de la flotte⁽³⁾.

Nos vaisseaux, à cette époque, rappelons-le, doivent assurer le maintien de nos comptoirs installés de par le monde et, d'autre part, faire face à la marine de la terrible Albion qui, sous le commandement de marins tels que Calder, Collingwood ou Nelson leur donne alors bien des soucis.

Joseph Cravey embarque respectivement sur le vaisseau " Le Magnanime ", puis sur la frégate " l'Armide " du 15 septembre 1803 au 25 septembre 1806. Ce jour-là, sa vie va suivre une toute autre destinée ; mais pour comprendre ce qui s'est passé, prenons connaissance de la traduction de la branche navale historique du Ministère de la Défense Britannique concernant le combat naval du 24 septembre 1806 au large de Rochefort opposant un escadron royal britannique et une formation de patrouille française :

25 Septembre 1806.

" Le 24 septembre *le Gloire* de 40 canons (Capitaine Eléon Soleil), *l'Infatigable* de 40 canons (Capitaine Joseph Girardias), *la Minerve* de 40 canons (Commandant Joseph

Collet), *L'Armide* de 40 canons (Commandant Jean Langlois), *la Thétis* de 36 canons (Capitaine Jacques Pinsum) et 2 corvettes naviguent à gauche de Rochefort. Cette flotte a vu le convoi venant de l'Ouest Indien.

" La formation en ligne de l'escadre composée de 6 bateaux commandés par le Capitaine Sir Samuel Hood (*Centaur* de 74 canons) venait de capturer le bateau Lightouse à environ 20 nautiques.

" La chasse alla dans la direction Sud-Sud-Ouest, en ordre, à 5 encablures du *Monarch* de 74 canons (Capitaine Richard Lee) qui dirigeait la flotte.

" A 6 heures, *l'Infatigable* se rapprocha près du *Mars* de 74 canons (Capitaine William Lukin) et le poursuivit.

" *La Thétis* et les deux corvettes françaises poursuivirent les 2 frégates qui fermaient le convoi.

" Une poursuite générale fut ordonnée et en 5 minutes, *le Monarch* de 74 canons tira quelques bordées de canons. A 6 heures, *l'Infatigable* est sur *le Mars*, le Capitaine William Lukin fut envoyé après elle.

" *La Thétis* et les 2 corvettes s'enfuirent sur la côte Est et les frégates restantes ne reçurent plus aucun ordre.

" *Le Monarch* qui était lourdement engagé était de ce fait plus ou moins troué et il coula en 10/15 minutes. *La Minerve* prête à être capturée était aussi mal endommagée et elle coula environ une heure plus tard. Pendant ce temps, *le Centaur* captura les 2 autres et *L'Armide* coula, comme le fit *l'Infatigable* au *Mars*.

" *La Gloire* apparut ainsi au *Centaur* et au *Mars* qui, plus tard, la capturèrent. *La Thétis* et les corvettes abattirent

vers l'Est et il ne resta que les bateaux anglais. Ceux qui ne s'étaient pas engagés prirent le large.

" Les Français eurent une grande résistance contre une force supérieure. Leurs pertes furent inconnues.

" 9 Anglais furent tués et 32 noyés. *Le Centaur* eut 3 morts et 4 disparus. *Le Monarch* eut 6 morts et 28 disparus. *Le Mars* n'eut aucun mort. La 4^e frégate capturée fut ajoutée à la navigation maritime. *L'Infatigable* et *la Minerve* ont été renommés et immortalisés. *L'Alceste* et les 2 autres retinrent respectivement leur nom d'origine ".

Notre Testerin, après avoir participé au combat sur *l'Armide* contre les vaisseaux de 74 bouches à feu *Monarch* et *Centaur*, peut-être blessé, fut fait prisonnier et mis " aux fers " par les Anglais.

Reprenant la lecture de l'état des services de notre marin, nous apprenons que, libéré du fond de cale, c'est pour se retrouver au cantonnement de Portsmouth le 27 mars 1807 sur les tristement célèbres " pontons flottants " surnommés à juste titre les " sépulcres flottants "(4). Il y est inscrit sous le n° 3853. Sauf complicité extérieure et bien orchestrée, les évasions réussies étaient rares, aussi Joseph dit " Caillaouïat " fut libéré en 1815 ! Date du " Waterloo " terrestre et naval dans lequel sombra l'Empereur.

Mais sa vie n'est pas terminée pour autant, même s'il est mentionné qu'il a " été privé de 3 dents molaires, principe de scorbut ".

De retour au pays natal, il y retrouve sa famille, ses amis, ses occupations et embarque sur la tillole " 321 " puis sur le sloop " La Petite Zoé " qui navigue au cabotage.

Le 27 février 1823, le C.A. Baudin, inspecteur des 3^e et 4^e Arrondissements maritimes a porté Joseph Cravey aux " marins inactifs n° 2 ", ce qui ne veut pas dire que ce dernier va vivre tranquillement ! Car l'état des services nous renseigne utilement en nous précisant que notre marin retourne au cabotage sur le sloop " La Petite Zoé " puis passe son sac sur le chasse-marée " La Belgique " et retourne de temps à autre en " navigation intérieure " et pratique la pêche en mer (hors des passes) sur les tilloles " Les 4 Soeurs " (rôle n° 19 du 8 octobre 1823 au 11 décembre 1823) et sur la n° 321 jusqu'à la fin de l'année.

Au passage, signalons que les marins étaient polyvalents et, comme nous avons pu le constater, faisaient rarement une carrière complète sur un même bateau.

En 1826, il embarque 3 mois sur " L'Astrolabe ", goélette du Roi destinée à la sonde⁽⁵⁾ puis retourne à la pêche sur les tilloles de 1826 à 1827. En 1828 il est " à la pêche en mer " sur *La Rose* puis à la pêche intérieure respectivement sur les tilloles 346, 136 et 496 jusqu'en 1834.

Par décision du Ministre de la Marine, porté sur le Registre en date du 15.02.1834 notre Testerin, est alors passé " hors service ", car ayant atteint 50 ans.

On peut conclure alors en effectuant une rétrospective sur la vie ordinaire d'un marin de la Teste sous et après le 1^{er} Empire que cet homme de mer n'est point sédentaire quant à ses embarquements et navigue aussi bien sur les tilloles, les sloops, les chasse-marées que sur les différents vaisseaux dits " de la Marine Royale ". Seule particularité : notre homme revient toujours à son port d'attache.

Jean PARROU-BORDES

NOTES

- (1) Cf. sur la famille Cravey, les bulletins n°35 et 101 de la SHAA.
- (2) Tillole : ancien nom donné à la pinasse du Bassin d'Arcachon ; celle-ci pouvait être de plusieurs dimensions suivant sa destination et était mue soit à l'aviron et/ou à la voile. Les moussaillons et les mousses (de 12 à 18 ans) embarqués étaient de ce fait " inscrits provisoires " ; par la suite et après avoir accumulé un certain nombre de mois de navigation, devenaient " inscrits définitifs ".
- (3) Dite "levée permanente". Colbert, alors Ministre de la Marine, par son ordonnance de 1689 instaura en suite " le système des classes " qui devint plus tard "l'Inscription Maritime"
- (4) Dans ces vaisseaux désarmés, souvent démâtés, impropres à la navigation et qui servaient de prison (sans chauffage, peu ou pas d'éclairage, humides), les prisonniers étaient d'autre part très mal nourris, d'où le nombre important de décès.
- (5) C'est-à-dire au Service Hydrographique pour la levée des cartes marines car même de nos jours celles-ci sont d'une utilité constante pour la pratique de la navigation maritime.

Organismes et ouvrages consultés

- Archives municipales de La Teste de Buch et archives départementales de la Gironde ;
- Archives de l'Arrondissement Maritime de Rochefort (État des Services et Table des Rôles des bâtiments) ;
- Archives de France - Paris ;
- Service Historique du Ministère de la Défense (Marine) ;
- Bernard (Gildas), *Guide des recherches sur l'Histoire des Familles*, 1981 ;
- Documents in the Public Record Office : prisoners of war - Revolutionary and Napoléonic - wars 1793-1818 - Prisoners in British Hands / 1793-1815 Prisoners in Enemy hands ;
- Naval Historical Branch Ministry of Defense London ;
- The depot for prisoners of war at norman cross Huntingdonshire 1796 to 1816 par Thomas James Walker, MD ; F.R.C.S / London Constable and Company LTD 1913.
- The english prison Hulks by W. Branch Johnson F.S.A. F.R. Hist. S Phillimore London and Chichester - 1970.

Le Graveyron et la Ruscade à Audenge. l'Ile de Malprat et autres domaines à Biganos

Chronologie de leurs propriétaires pendant deux siècles

L'ensemble des domaines constitué lors de la création des salines du Bassin au 18^e siècle par le Marquis Antoine Joseph des Lacs d'Arcambal et son associé Jacques Thomas de la Barberie est resté identique à lui-même dans ses limites et sa nature pendant deux siècles sinon plus. Ce phénomène est exceptionnel et mérite d'être souligné. Dix propriétaires successifs l'ont détenu pendant une longue période de deux siècles qui commence à l'époque de la Révolution et se termine le 3 juin 1997, avec la disparition de M^{lle} Anne Marie de Moneys d'Ordière décédée sans descendance.

A l'exception des deux premiers propriétaires, tous les suivants se sont succédé de père en fils ou plutôt de mère en fille.

Tous, plus ou moins, ont des origines nobles. Socialement et politiquement ce furent des conservateurs. Ils se sont attachés à leur patrimoine familial sans la moindre défaillance et parfois au prix de très réelles

difficultés financières ayant pour principale origine une législation totalement confiscatoire des héritages.

Les histoires d'Audenge et de Biganos ont été marquées par les fortes personnalités de M^{me} Viardot née Suzanne Marbottin (Affaire des Ilots du delta), de M^{me} et M. Douillard qui joua un rôle politique sinon économique (pisciculture) à Audenge. Ce conservateur fut un ami de Boissière, maire et conseiller général.

Nous allons nous limiter ici à donner la chronologie des propriétaires successifs de ce patrimoine.

Jacques Goyneau et Bertrand Ducru :

ces négociants bordelais avaient acheté à Paris les domaines dans la succession des créateurs en faillite le 1^{er} Brumaire An IV. Cette copropriété prit fin le 16 prairial An VI.

Bertrand Ducru seul :

ce négociant résidant rue Esprit des Lois à Bordeaux acheta le 16 Prairial An VI et revendit le 23 juin 1806.

Denis Viardot et son épouse Suzanne Marbottin :

Ce couple était déjà marié (sous le régime de la communauté des acquêts) lors de son achat en 1806. Denis Viardot décédait le 21 août 1821.

Suzanne Marbottin veuve Viardot :

Issue d'une famille de la noblesse de robe qui posséda la paroisse de Lège, elle fut propriétaire du 21 août 1821 à son décès le 20 octobre 1845.

Suzanne Pauline Tiolier épouse de Gaston Douillard dit de Mahaudière :

Gaston Douillard était originaire de la Guadeloupe et nullement noble.

M^{me} Douillard était la fille de Françoise Joséphine Suzanne Viardot (1803-1838) et de Pierre Tiolier, banquier de Paris. Petite-fille de M^{me} Viardot, elle fut l'héritière de sa grand-mère qui avait survécu à sa fille et son gendre.

Son " règne " fut très long : du 20 octobre 1845 à son décès survenu à Bordeaux le 30 décembre 1891.

Marie Suzanne Dufoussat épouse de Charles Alexandre Marquis de Moneys d'Ordière :

Elle était la fille de André Dufoussat, un notable d'Izon, et de Marie Elizabeth Douillard, sœur de Gaston Douillard. Elle était donc la nièce par alliance de M^{me} veuve Douillard dont elle fut la légataire universelle. Elle fut propriétaire de 1891 à son décès survenu à Izon en 1913.

Les enfants de Suzanne Dufoussat et du Marquis Charles de Moneys :

Au décès de leur mère, les enfants de Moneys furent les héritiers indivis de son patrimoine :

Pierre de Moneys, comte puis marquis de Moneys au décès de son père, décédé célibataire à Izon en 1948.

Gaston de Moneys, comte puis marquis au décès de son frère aîné, décédé sans descendance à Audenge le 15 octobre 1960.

Hélène de Moneys, veuve de M. Lamberterie.

Cette indivision prit fin par le partage qui eut lieu le 16 octobre 1920.

Gaston de Moneys :

Propriétaire de 1920 à son décès, il était l'époux de Jacqueline Izarn de Freissinet de Valady décédée le 2 septembre 1987.

Marie Anne de Moneys et sa sœur Françoise :

- Françoise de Moneys, décédée célibataire 29 juillet 1987 quelques mois avant sa mère.

- Annie de Moneys, décédée célibataire le 03 juillet 1997. Par son testament, M^{lle} de Moneys légua le Domaine de Graveyron à la Communauté religieuse des " Petits Frères des Pauvres ". La maison de la Ruscade et les domaines de Biganos ont été légués à sa cousine germaine M^{me} Bordenave-Cassédat, née Brigitte Izarn de Freissinet de Valady, en indivision avec son mari M. Jacques Bordenave.

NOTA

La presqu'île de Graveyron a été vendue par " Les Petits Frères des pauvres " le 11 décembre 1998 au *Conservatoire du littoral* qui complète ainsi le domaine de Certes (presqu'île de Branne) comme on pouvait l'imaginer depuis longtemps.

Cette Communauté a également vendu un lot isolé de bois à Audenge, actuellement en cours de lotissement (baptisé Bagatelle).

L'actuelle maison de la Ruscade a été édifée par Gaston Douillard ; elle est contemporaine du Château de Certes (1850).

L'ancienne maison noble de la Ruscade édifée par Pierre Damanieu en 1605, et donc à l'origine de la famille Damanieu de Ruat, Barons d'Audenge et Captaux de Buch, a été démolie en 1854.

L'achat de Malprat et autres propriétés de Biganos est en cours de négociation avec le Conservatoire.

Pierre LABAT

FRANÇOIS MAURIAC ET ARCACHON

François Mauriac, contrairement à d'autres écrivains célèbres comme Pierre Benoit, Marcel Aymé, Gabriele D'Annunzio, etc..., n'a pas laissé un souvenir vivace dans la mémoire collective arcachonnaise.

Cet oubli est peut-être dû au fait que si Mauriac est venu plus d'une dizaine de fois à Arcachon, ce fut seulement pour de courts séjours n'excédant pas un mois.

Madame Françoise Trigeaud qui a suivi François Mauriac à la trace dans ses " **Itinéraires** de François Mauriac en Gironde " ne mentionne pas de séjour de l'écrivain à Arcachon.

Dans la remarquable exposition bordelaise consacrée à François Mauriac en octobre 1985, Arcachon ne faisait pas partie de la " planète Mauriac ".⁽¹⁾

Étonné de ce surprenant oubli, j'écrivis à Jean et à Claude Mauriac, les deux fils du romancier. Spontanément, Jean Mauriac, tout en soulignant qu'Arcachon était une ville qui avait beaucoup compté pour son père, me donna la liste des séjours que François Mauriac fit dans notre cité :

Paris le 5 Juillet 1986

Monsieur le Maire,

Mon père a effectué de nombreux séjours sur le Bassin d'Arcachon. En voici une liste, établie d'après les recherches effectuées par ma femme sur les agendas de ma mère, mais il se peut qu'elle soit incomplète :

1913 : du 23 au 30 août avec sa femme au Moulleau.⁽²⁾

1917 : du 15 avril au 21 mai avec sa femme à Arcachon (en convalescence après un paludisme contracté à Salonique).

1920 : du 16 au 30 août à Arcachon.

1921 : du 19 au 29 août à Arcachon, avec sa famille et son frère Pierre Mauriac, à la villa Les Tamaris, boulevard de la Plage.⁽³⁾

1926 : Août à Arcachon.

1928 : une partie du mois d'août à Arcachon.

1930 : Août à Taussat (F. Mauriac resta la plupart du temps à Malagar).

1934 : Du 10 juillet au 2 août au Moulleau, à la villa Saint Dominique (où habita D'Annunzio) qu'il avait louée avec son frère Pierre pour les vacances des enfants.

1935 : Août au Pyla à la villa Iguskia (et non Igulskia) qu'il avait louée également avec son frère Pierre.

Juste avant la guerre, le professeur Pierre Mauriac fit construire une villa aux Dunes de la Vigne - Bouheben - habitée maintenant par l'un de ses fils, où mon père se rendit quelquefois depuis Malagar pour y déjeuner, mais jamais en séjour.

En 1936, mon père n'est pas venu à la villa Etché-Ona louée par son frère. Il faisait cet été-là une croisière en Grèce...

Jean Mauriac

A partir de 1937, François Mauriac séjourna de plus en plus longtemps dans sa propriété de Malagar à Saint-

Maixant, mais la villa de la Vigne reste encore de nos jours, le lieu de rendez-vous estival de la grande famille Mauriac.



Août 1913. François Mauriac et son épouse sur la plage des Abatilles.



Août 1913. Les Mauriac en bateau sur le Bassin.

Quelques jours plus tard le 9 juillet 1986, Claude Mauriac me confirmait que les dates données par son frère, étaient exactes.

Si François Mauriac est venu à plusieurs reprises dans notre ville, il n'évoque que très rarement Arcachon dans son œuvre romanesque. On peut citer "Préséances" paru en 1921, et encore use-t-il pour désigner Arcachon d'un pseudonyme, il est vrai transparent : Gravette.⁽⁴⁾

"Gravette, au nord du bassin qui porte son nom, a vu depuis vingt ans l'eau patiemment ronger sa plage jusqu'à ce qu'il n'en restât plus rien ; la vague désormais s'attaque aux terrasses des villas dont chacune appartient à une "grande Maison" du chef-lieu.

Ces dames vivent sur leur mètre carré de jardin, échangeant, par-dessus les murs mitoyens, des saluts mesurés ; elles brodent devant la mer dont elles aiment à dire qu'on ne

se lasse pas de la regarder et qu'à aucun moment de la journée elle n'est la même... au vrai, attentives uniquement au va-et-vient des bateaux, appelés ici pinasses ; curieuses de reconnaître les passagers pour équitablement distribuer les bonjours, les sourires, les hochements de tête, les pincements de lèvres, à chacun selon son rang.

Le dimanche, des trains de plaisir déversent un public hilare, mais bientôt désespéré à cause de l'absence de plage et parce que les villas rangées en bataille confisquent la mer au profit de ce "monde-là". Des gens ont passé tout un jour à Gravette, sans qu'il leur ait été donné d'apercevoir la crête d'une vague ; reste la forêt où des phtisiques douteux viennent, dans des chalets jamais désinfectés, donner à leur maladie un caractère définitif"...

Ces temps sont révolus. L'eau ne ronge plus les plages et au contraire laisse à découvert de magnifiques étendues de sable fin depuis le Port jusqu'au Moulleau. Quant aux villas, elles n'appartiennent plus à de "grandes maisons". A quelques exceptions près, elles ont laissé la place à de grands immeubles type "Sarcelles amélioré", où s'entassent sur plusieurs étages, durant l'été, les privilégiés de la civilisation des loisirs, mais qui restent désespérément vides le reste de l'année.

Par contre, dans "Le Nœud de vipères", le roman peut être le plus mauriacien, Arcachon est citée nommément par deux fois au chapitre II à l'occasion de la cure antituberculeuse que son héros effectue dans notre cité :

"Au lendemain de cette hémoptysie qui transforma mon destin, de lugubres mois s'écouleront dans ce chalet d'Arcachon, où la ruine de ma santé consommait le naufrage de mes ambitions universitaires..."

Ce corps qui avait tant souffert du régime auquel je l'avais plié, s'épanouit dans cette forêt sèche, pleine de genets et d'arbousiers, du temps qu'Arcachon n'était qu'un village... "

Dans les romans de François Mauriac que j'ai lus, je n'ai retrouvé " Arcachon " que dans " Préséances " et dans " Le nœud de vipères ". Mais il est fort probable que des lecteurs de ce bulletin sauront repérer Arcachon dans l'œuvre du romancier. Je les remercie d'avance de me communiquer le résultat de leurs recherches.

Je voudrais terminer par un texte très peu connu de François Mauriac, que son fils Claude Mauriac m'adressait en ces termes le 9 juillet 1986 :

" Depuis que nous nous sommes vus à Bordeaux, j'ai retrouvé dans mes papiers cette préface à des tableaux de Van Hasselt dont mon père m'avait donné le manuscrit original et les épreuves corrigées. Vous en trouverez ci-joint les photocopies. C'est un texte que je crois tout à fait oublié ".⁽⁵⁾

En voici quelques extraits significatifs :

SOUVENIR D'ARCACHON

Par François MAURIAC

" Bien avant ma première rencontre avec la mer, je savais que les pins du parc où nous jouions, composaient l'arrière-garde d'une armée immense, en marche vers Arcachon et vers l'océan. Sur les dunes d'Arcachon, les premiers pins de l'armée, dont les nôtres composaient l'arrière-garde, se haussaient enfin et voyaient l'océan - ou plutôt, ils croyaient le voir. Mais ce n'était pas lui encore. Arcachon, à mes yeux d'enfant, avait perdu tout prestige depuis que j'avais appris qu'on n'y voyait

pas la " vraie mer ". " Aujourd'hui, m'assurait-on, tu verras la vraie mer "... Nous traversions le bassin dans un petit vapeur qui nous débarquait au Ferret. Des mules nous traînaient à travers des pins exténués d'avoir voulu atteindre la mer, rabougris, tordus par la tempête éternelle. Je l'entendais, cette mer qu'une dernière dune me cachait encore et dont je cherchais le goût salé sur mes lèvres. Et soudain, elle était là, et je doutais encore que ce fût elle, cette étendue informe et confuse...

Le charme d'Arcachon ici se révélait à nous : à Arcachon, l'océan se fait petit pour les plaisirs et pour les jeux humains ; il joue avec les enfants des hommes. La rame et la voile et la pêche et la nage y dispensent un bonheur monotone. Non que le bassin déçoive les artistes, ceux qui ont des yeux pour voir ; le paysage incomplet de mon enfance s'y achève enfin : les pins et le sable y rejoignent l'eau amère...

Cette minuscule mer, unie à l'océan, en épouse les fureurs. Que de fois, entassés dans une " pinasse " et voguant vers Bélisaire sous le ciel le plus pur, vîmes-nous le marin soudain se hâter et mettre le cap vers les villas blanches et rouges d'Arcachon...

Aujourd'hui, il ne manque pas, autour du bassin, de plages où planter sa tente ; et il le faut bien puisque celle d'Arcachon a été peu à peu rongée. Quelques mètres en subsistent au bas de la jetée, et que la ville entretient à l'usage des " trains de plaisir " ; sur cet étroit espace, les dimanches d'été, une foule pullule : les robes retroussées des femmes sur des jambes trop blanches les gonflent comme des poules inquiètes. Les hommes mouillent le bas de leurs caleçons longs.

Époque étrange que celle où les pauvres gens sont empêtrés dans des vêtements de cérémonie, le cou étranglé par des faux cols, les pieds serrés dans des bottines ; et ce sont les classes aisées qui " se mettent à l'aise ", vivent nues...

" *Homme libre, toujours tu chériras la mer* "... *Ce vers de Baudelaire m'humilie. Ne suis-je donc pas libre ? Au vrai, cette conformité m'échappe que le poète découvre entre le gouffre marin et l'esprit de l'homme. Et d'abord la mer qui irrite les nefs, et qui bouscule, et qui soufflette ne laisse place à aucune réflexion. Ceux qui la chérissent prétendent qu'elle est vivante parce qu'elle bouge ; mais il n'est, dans la nature, rien de plus aveugle, de plus sourd, de plus inhumain : c'est une matière sans mémoire. Mais la terre est tellement saturée d'humanité, qu'elle " humanise " même l'océan, lorsque celui-ci, comme à Arcachon, s'unit aux pins et aux dunes, lorsqu'il ne domine pas et que des arbres en colonnes lui imposent leur ordre. Pourtant on dirait qu'il hait cet ordre et qu'il n'aura de cesse qu'il l'ait détruit. Autour du bassin, nous assistons aux deux phases de la lutte. Tantôt la mer attaque avec violence ou sape sournoisement : après avoir dévoré la plage, elle assiège digues et perrés ; et tantôt elle se retire au contraire, s'éloigne le plus possible des rivages humains. Sur le bord opposé à celui d'Arcachon, règnent d'étranges pays de vase que l'eau recouvre encore à l'heure de la marée. Ici, la mer n'attaque plus, elle se dérobe...*

Arcachon rappelle les grandes vacances bienheureuses, les enfants qu'on grondait parce qu'ils entraient pieds nus dans la villa, le jardin au bord du bassin, où un monsieur bordelais, un peu corpulent, portant à sa casquette l'insigne de la Société " La Voile ", maniait ses jumelles marines d'un geste d'amiral, attentif aux régates qui se disputaient sous ses yeux. La course inclinait les bateaux dont la voilure touchait presque la vague. A l'horizon, au-delà des glauques eaux, des dunes et des pins sombres, dans l'azur métallique, s'élevait le nuage d'un incendie. Les forêts, du côté de Croix-d'Hins, flambaient et ce beau jour avait un goût de cendre.

François Mauriac
de l'Académie française⁽⁶⁾

Ce texte de 1933 a-t-il contribué à la renommée touristique d'Arcachon entre les deux guerres ?

Personnellement, j'en doute.

Robert FLEURY

NOTES

- ¹⁾ Tout récemment, Avril 2000, dans le dernier numéro d'*Arcachon magazine*, Charles Daney évoque très succinctement Mauriac à Arcachon.
- ²⁾ En août 1913, François Mauriac et son épouse passent une semaine au grand hôtel du Moulleau. Le mariage de Mauriac et de Jeanne Lafon a été célébré le 6 juin 1913, en l'église de Talence. Ce court séjour arcachonnais peut-il être considéré comme le prolongement de son voyage de noces ? Les photos illustrant cet article ont été prises à cette époque.
- ³⁾ Août 1921. Séjour en famille avec son frère Pierre Mauriac à la villa " Les Tamaris ". Cette villa située au bord du bassin, non seulement n'a pas été transformée en grand immeuble de rapport, mais a été, récemment, remarquablement restaurée. Le Docteur Pierre Mauriac, frère aîné de François, médecin des hôpitaux, titulaire de la chaire de clinique médicale, a été un des maîtres de l'école bordelaise de médecine. Il a, en outre, assumé dans les conditions difficiles de la guerre et de l'occupation, son décanat à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux.
- ⁴⁾ " Préséances " fit scandale à Bordeaux, car Mauriac y attaquait avec un humour féroce et décapant, les grandes familles de négociants bordelais, dites des " chartrons ".
- ⁵⁾ Ce texte a été publié le 7 octobre 1933 par " L'Illustration ", numéro spécial " Automobile et Tourisme ", avec des reproductions en couleurs des tableaux de Van Hasselt, consacrés au bassin d'Arcachon.
- ⁶⁾ Cet article paraît entre son élection à l'Académie française le 1^{er} juin 1933 et sa réception à l'académie française le 16 novembre 1933.

Le Vicomte Aurélien de Sarrau et son illustre famille

C'est au château de Boynet à Monflanquin, près d'Agen (Lot-et-Garonne) que se trouve le berceau de cette illustre famille, protestante jusqu'en 1685.

Plusieurs de ses membres furent célèbres bien avant Aurélien ; elle compta, entre autres, de nombreux officiers ou pasteurs, de haut rang et de grande qualité. Nous ne citerons ici que les plus importants.

C'est en 1614 que Louis XIII anoblit, ainsi que sa postérité, Jean Sarrau, écuyer, fils d'avocat et notaire royal, pour ses services rendus au roi et à l'État : en sa qualité de premier consul de Monflanquin, il avait, quelques années auparavant, aussitôt après l'assassinat d'Henri IV, fait prêter serment de fidélité envers le nouveau roi, aux nobles et aux habitants de cette ville. Il devint Jean de Sarrau, sieur de Boynet, de Gibel et de Vézis.

Claude de Sarrau fut vers 1640 conseiller du roi aux Parlements de Rouen, puis de Paris. Son impartialité, son grand savoir et sa haute vertu firent rapidement autorité au point que nombreux théologiens, savants, philosophes, écrivains ou médecins le consultaient, se fiant sans

discussion à son arbitrage. Il accéda à la supplique de Christine, reine de Suède, de devenir son correspondant comme il l'était déjà, dans toute l'Europe des savants et des génies les plus illustres de son siècle.

Son fils Izaac, ministre de la religion réformée, dont il fut un des savants, devint célèbre pour ses sermons et discours dont plusieurs furent publiés. Après la révocation de l'Édit de Nantes, il abjura et devint catholique, ainsi que sa descendance.

Izaac de Sarrau, fils du précédent Izaac, fut un des fondateurs de l'Académie de Bordeaux, dont il fut le doyen avant son décès. La bibliothèque de cette ville conserve encore des manuscrits de ses discours et dissertations académiques qui furent à l'époque très remarquables.

En 1704, le chevalier Gratien de Sarrau obtint de Louis XIV le titre de comte, ainsi que pour ses descendants, pour avoir, à Luzara en Italie, seul, à la tête de son régiment, contenu plusieurs heures durant l'armée ennemie, laissant à l'armée française le temps de se ranger en ordre de bataille ; celle-ci emporta ensuite la victoire.

Le roman " Latréaumont " fut inspiré à Eugène Sue par la vie de Louise Anne de Sarrau, qui périt décapitée pour avoir participé à la conspiration de Louis de Rohan contre Louis XIV.

Durant la Terreur, Louis Izaac, Comte de Sarrau, officier, fut emprisonné avec son épouse ; il laissa cependant une descendance importante : treize enfants. Louis Aurélien Vicomte de Sarrau, un de ses petits-fils a laissé des souvenirs importants sur le bassin d'Arcachon.

Aurélien naît à Bassens le 3 octobre 1851 au château Pichon, propriété familiale que fréquentait déjà Montesquieu au XVIII^e. Il fait ses études au collège Tivoli à Bordeaux. Puis, à dix-neuf ans, il s'enrôle comme volontaire dans les zouaves pontificaux. A ce titre, il participe aux combats de Loigny et de Beaugency contre les Prussiens. Un an plus tard, il revient à Bordeaux poursuivre ses études de droit. Après l'obtention de son diplôme, il reste un an dans l'administration comme attaché au bureau du préfet, puis démissionne pour s'inscrire au barreau de Bordeaux comme avocat à la cour. Il ne plaidera que très peu, préférant se consacrer à des recherches multiples et variées, principalement historiques.

Marié à Antoinette Möller, d'origine danoise, fille d'un important négociant en vin, il aura 4 enfants.

Il devient membre des Sociétés Savantes de Bordeaux et du comité des Beaux-Arts, préside la Société des Bibliophiles de Guyenne où il dirige l'édition de la correspondance de Montesquieu qui fut un intime de ses ancêtres. Il publie également des articles de droit, des critiques d'expositions artistiques, sur l'histoire de l'art, entre autres *L'Art à Bordeaux*, préfacé par Aurélien Scholl.

Il s'intéresse également à l'archéologie, et d'abord à la préhistoire ; pour cela il réside quelque temps aux Eyzies en Dordogne et visite les sites de la Vézère, puis de retour à Bordeaux, il participe aux fouilles de la place Puy-Paulin et Saint Christoly.

En 1885, il achète un yacht construit près de Londres cinq ans auparavant, *La Freda*. Long de 15,85 m., il court dans la catégorie des 20 tonneaux. Durant ses deux premières années, il remportera 35 premiers prix. Peu après

son acquisition, le vicomte remporte deux victoires à Bordeaux et Royan. *La Freda* navigue beaucoup à Bordeaux, La Rochelle, Arcachon, Pauillac, puis au Havre et en Bretagne. C'est là que le yacht fait naufrage au cours de l'été 1887, mal piloté par un marin breton, à la pointe du Décollé en vue de Saint Malo.

Aurélien de Sarrau passe une partie des étés dans la résidence secondaire familiale, la villa *Lamartine* à Tausat, sur les bords du Bassin d'Arcachon, où il assouvit son plaisir pour la pêche et la navigation.

Dans la ville voisine d'Andernos, il découvre, sur le site du " Bétey ", au lieu dit la Source, sur les rives de ce ruisseau, les traces d'un habitat de la période paléolithique : de nombreux silex taillés et polis, des pointes de flèches...

Il emporte le tout dans son luxueux domicile bordelais au 22, rue Rohan proche de l'Hôtel de Ville, afin de les étudier. Seule une petite partie de ses trouvailles est visible aujourd'hui au musée d'Andernos les Bains.

Après la découverte sur la plage de la Cassotte, à Andernos, de pieux anciens émergeant de la plage à quelques mètres du rivage, il élabore la théorie d'une station lacustre du néolithique sur ce site. Au congrès des Sociétés savantes de Bordeaux où il expose ses découvertes, il va même, par un savant calcul, croquis à l'appui, jusqu'à reconstituer le nombre d'habitants (1100), théorie qui s'avérera totalement erronée quelques années plus tard.

C'est également à Andernos-les-Bains que le vicomte découvre, entre deux murs de l'absidiole de l'église Saint-Éloi, une fresque du XI^e siècle. Celle-ci, dédiée à Sainte Quitterie, toujours visible aujourd'hui, n'a été rendue à la vue du public que récemment.

Mais la plus importante découverte que fait cet érudit " touche à tout ", plus qu'archéologue ou historien, est celle des vestiges gallo-romains du site dit " de l'église ", toujours à Andernos-les-Bains.

Début février 1903, il est appelé en consultation par son collègue et ami Louis David, comme lui avocat au barreau de Bordeaux, et maire d'Andernos : en creusant le terrain de l'ancien cimetière désaffecté, afin de le transformer en parc public autour de l'église Saint-Eloi, les ouvriers ont mis à l'air un mur " suspect ". Consulté, Aurélien de Sarrau confirme qu'il s'agit bien de vestiges anciens pouvant remonter au second ou au troisième siècle.

Il sollicite la Société archéologique de Bordeaux qui lui accorde, en plus d'une subvention, l'autorisation de procéder à des fouilles.

Celles ci se dérouleront durant deux années de façon interrompues et anarchiques et se termineront dans la brouille et la confusion. *(Un article complet et détaillé sur cette découverte sera publié dans un prochain bulletin).*

Il en reste néanmoins un site important, toujours visible, qui a longtemps interpellé les nombreux savants qui s'y sont intéressés.

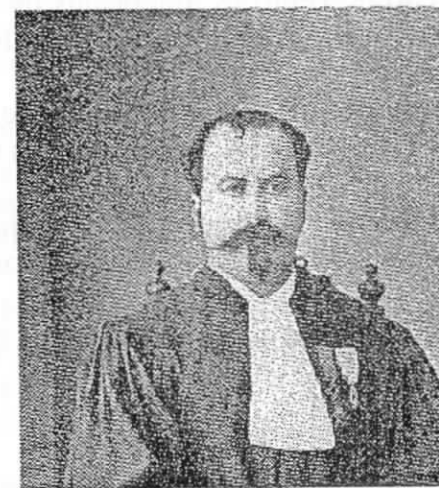
Après cet épisode douloureux, Aurélien de Sarrau se retire définitivement d'Andernos et cesse toute collaboration avec les Sociétés Savantes de Bordeaux.

Après une vie bien remplie et variée, cet héritier d'une longue lignée d'ancêtres prestigieux, à la fois génial, original et marginal, officier de l'Instruction Publique, chevalier de la Légion d'Honneur, décède à Bordeaux en 1933, à l'âge de 82 ans.

C'est son fils qui restitua au musée d'Arcachon une partie des trouvailles d'Andernos qu'il avait toujours conservées à son domicile. Transférées depuis à Andernos, on peut enfin voir ce qu'il reste de sa collection au musée de la ville.

Afin de mettre en valeur le site gallo romain qu'il avait découvert à Andernos, Aurélien de Sarrau avait imaginé et dessiné une stèle portant la mention : " Et si diruta, manet " (Quoique ruinée, elle demeure). Celle-ci ne vit jamais le jour, les élus de l'époque n'ayant pas trouvé cette mention très honorable pour leur ville.

Bernard EYMERI



Portrait d'Aurélien de Sarrau

NOTES

Sources : Archives de la famille De Sarrau.
Archives Municipales d'Andernos
Manuscrits de M. Jean Dumas.
Les Cahiers du Bassin.

LES AMERICAINS AU COURNEAU

Dans son ouvrage *Arcachon et ses environs pendant la Guerre* (Arcachon, 1924), André Rebsomen écrit : " A un kilomètre environ à l'Ouest du Courneau dans un endroit calme et solitaire, situé à l'orée de la forêt usagère de La Teste, s'étendent deux cimetières : à gauche, celui des Sénégalais, à droite, celui des Américains, qui, clôturés tous deux par une barrière, s'étendent sur deux dunes.

" La porte d'entrée de la nécropole de nos alliés est faite de troncs d'arbres rustiques surmontés d'une croix ".

" Leurs tombes, au nombre d'une cinquantaine, sont formées de petites buttes recouvertes de mousse verte "...

Au milieu de la porte d'entrée on a placé cette inscription :

*A.E.F. CEMETERY N° 29
On a fame's eternal camping ground
Their silent tents are spread,
And glory guards with solemn round
The bivouac of the dead.... "1*

En fait, ce furent 88 soldats américains qui reposèrent - *un temps* - au Courneau. En effet, la plupart des corps furent rapatriés aux Etats-Unis au début des années 20 ; rares furent

ceux qui restèrent en France : leur dernière demeure ne fut cependant pas le Courneau, mais le cimetière de Suresnes où ils furent transférés à la même époque.

1. BARRS Henry, matricule 3280412, simple soldat de la 13^e Batterie du *Camp Jackson*² (détachement de réserve d'août), originaire de Floride, né le 4 mars 1890, décédé le 21 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 23 septembre.

2. BOOTH Clarence, matricule 2690072, simple soldat de la batterie A (344^e régiment d'Artillerie de Campagne), originaire de l'Indiana, engagé en 1918 à l'âge de 26 ans, décédé le 9 septembre 1918 (pneumonie).

3. BOWEN Robert, matricule 2998092, simple soldat de la 6^e batterie (Régiment d'Artillerie de Campagne de réserve), originaire de la Caroline du Sud, appelé à l'âge de 22 ans et 8 mois, décédé le 9 octobre 1918, à l'âge de 23 ans.

4. BRANNING James M., matricule 3280431, originaire de la Floride, simple soldat (Régiment d'Artillerie de Campagne de réserve), né le 11 mai 1894, décédé le 28 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 30.

5. BREHM Harvey J., matricule 4126376, originaire de l'Ohio, simple soldat de la 2^e batterie (Régiment d'Artillerie de Campagne de réserve), appelé à l'âge de 25 ans et un mois le 11 mai 1918, décédé le 6 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 8.

6. BRINNISHOLTZ Joseph, matricule 1240122, simple soldat de la Compagnie D (110^e Infanterie), originaire de Pennsylvanie, décédé le 26 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 29.

7. BROWN Percy C., lieutenant en second de l'armée de l'air (3^e Centre d'instruction de l'Aviation), originaire du

Michigan, né le 16 avril 1896 et décédé le 26 septembre 1918 (accident d'avion à Cazaux), inhumé au Courneau le 28 ; actuellement inhumé au Cimetière de Suresnes.

8. BROWNING Homer F., matricule 3280434, cuisinier du Camp Jackson (détachement de réserve d'août), originaire de la Floride, appelé le 26 juillet 1918 à l'âge de 21 ans et 7 mois, décédé le 24 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 26.

9. BUCHANAN Benjamin P., matricule 4297566, simple soldat de la ... batterie (Régiment d'Artillerie de Campagne de réserve), originaire de l'Alabama, décédé le 1^{er} janvier 1919 (pneumonie), inhumé le 2.

10. BUDELMAN Alfred C., matricule 328219, simple soldat (Régiment d'Artillerie de Campagne de réserve), originaire de l'Illinois, décédé le 1^{er} octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 3.

11. BURMEISTER August W., matricule 2856093, simple soldat, batterie E (345^e régiment d'Artillerie de campagne), originaire du Minnesota, né le 15 juin 1893, décédé le 9 juin 1918 (pneumonie).

12. BURR Alexander, lieutenant en second de l'Armée de l'Air, originaire de l'Illinois, décédé le 12 octobre 1918 (accident d'avion à Cazaux), inhumé le 25 octobre 1918.

13. BUTLER John A., matricule 2243861, simple soldat, batterie C (344^e régiment d'Artillerie de campagne), originaire de l'Oklahoma, décédé le 29 août 1918 (pneumonie) ; actuellement inhumé au cimetière de Suresnes.

14. CAIN John G., matricule 3280793, simple soldat du régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de la Floride, né le 13 mars 1893, décédé le 22 septembre 1918 (pneumonie).

15. CHRISTOPHERSON Earl O., matricule 3337373, simple soldat, quartier général du 333^e régiment d'Artillerie de campagne, originaire de Minnesota, né le 4 octobre 1889, décédé le 11 octobre 1918 (pneumonie), inhumé au Courneau le 13 octobre 1918 ; actuellement enterré au cimetière de Suresnes.

16. CLARK Misseldine, matricule 3280450, simple soldat à la 13^e batterie de Camp Jackson (détachement de réserve d'août), originaire de la Floride, appelé le 24 juin 1918 à l'âge de 25 ans et 1 mois, décédé le 25 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 26.

17. CODEMAN Joseph A., matricule 1757436, simple soldat, batterie D du 309^e régiment d'Artillerie de campagne, décédé le 27 novembre 1918, inhumé le 27.

18. COLLINS Wesley J., matricule 2915167, simple soldat, quartier général du régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire du Mississippi, né le 19 juillet 1894, décédé le 6 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 8.

19. DAVIS Daniel F., matricule 388520, simple soldat, régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire du Maine, né le 5 février 1896, décédé le 3 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 4.

20. DAVIS Paul C., matricule 175218, simple soldat, compagnie B, 5^e bataillon du 20^e régiment du Génie, décédé le 6 mai 1918 (pneumonie).

21. DESGRANGES Carl C., matricule 4122937, simple soldat, 2^e [...], régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de l'Ohio, appelé le 23 juillet 1918 à l'âge de 28 ans et 3 mois, décédé le 27 septembre 1918 (pneumonie).

22. DURHAM Roy O., matricule 1081959, simple soldat, batterie C (345^e régiment d'Artillerie de campagne), originaire du Nebraska, décédé le 25 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 26 ; actuellement enterré au cimetière de Suresnes.

23. GIERTZ Elmer A. H., matricule 3282317, simple soldat, 12^e batterie du Camp Jackson (détachement de réserve d'août), originaire de l'Illinois, décédé le 28 septembre 1918 (pneumonie et influenza), inhumé le 29.

24. GLADDEN Mendel, matricule 4122190, simple soldat, régiment d'Artillerie de campagne, originaire de la Caroline du Sud, appelé le 24 juillet 1918, à l'âge de 28 ans et 2 mois, décédé le 28 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 29.

25. GRACE Robert R., matricule 2233114, caporal du détachement du service des munitions (345^e régiment d'Artillerie de campagne), originaire du Texas, appelé le 20 septembre 1917 à l'âge de 26 ans, décédé le 7 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 8.

26. GRIFFIN Henry L., matricule 2997465, simple soldat, régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de la Caroline du Sud, né le 29 avril 1892, décédé le 2 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 4.

27. GUESE Frederick W., simple soldat, 2^e batterie du régiment d'Artillerie de campagne de réserve, décédé le 27 septembre 1918, inhumé au Courneau le 28 ; actuellement enterré au cimetière de Suresnes.

28. GUTH William H., matricule 4122829, simple soldat, 7^e batterie du Camp Jackson (détachement de réserve d'août), originaire de l'Ohio, appelé le 23 juillet 1918 à l'âge de 24 ans et 9 mois, décédé le 27 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 29.

29. HELLMUTH Christopher, matricule 3282333, simple soldat, [...] 6^e batterie du régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de l'Illinois, décédé le 18 septembre 1918 (pneumonie), inhumé au Courneau le 19 ; actuellement enterré au cimetière de Suresnes.

30. HOLMES Franklin M., matricule 1637039, caporal, quartier général du régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire du Connecticut, décédé le 25 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 27.

31. HURVITCH Joseph, matricule 2107502, simple soldat, quartier général du 348^e régiment d'Infanterie, originaire du Minnesota, né le 19 octobre 1891, décédé le 25 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 27.

32. JOHNSON Isiah, matricule 4133429, simple soldat, 11^e batterie du Camp Jackson (détachement de réserve de septembre), originaire de la Caroline du Sud (?), décédé le 6 novembre 1918 (pneumonie et méningite), inhumé au Courneau le 7 ; actuellement enterré au cimetière de Suresnes.

33. KENT Franck J., matricule 2946392, simple soldat, quartier général du 348^e régiment d'infanterie, originaire du New Jersey [en fait né en Angleterre à Cornwall], appelé le 20 mai 1918 à l'âge de 20 ans, décédé le 1^{er} novembre 1918 (pneumonie), inhumé le 2.

34. KIGHT David A., matricule 3290855, simple soldat, 5^e compagnie du régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de la Floride, né le 7 septembre 1895, décédé le 30 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 2 octobre.

35. KILMER Leland A., matricule 383947, simple soldat, régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire

de l'état de New-York, engagé le 29 mai 1918 à l'âge de 18 ans et 7 mois, décédé le 1^{er} octobre 1918 (pneumonie et influenza), inhumé le 2.

36. KINSELLA Thomas F., matricule 3338352, simple soldat, batterie E (332^e régiment d'Artillerie de campagne), originaire de l'Illinois, décédé le 20 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 21.

37. KOCI John J., matricule 3753687, simple soldat, batterie C du 332^e régiment d'Artillerie de campagne, originaire du Wisconsin, appelé le 24 juillet 1918 à l'âge de 23 ans et 4 mois, décédé le 17 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 18.

38. LARSON Fred J., matricule 3334363, simple soldat, batterie D (332^e régiment d'Artillerie de campagne), originaire du Minnesota, né le 15 juillet 1895, décédé le 16 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 17 octobre au Courneau ; actuellement enterré au cimetière de Suresnes.

39. LEE Frank, matricule 2083807, simple soldat, compagnie B (311^e régiment du Train), originaire du Missouri, décédé le 24 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 26 octobre au Courneau ; actuellement enterré au cimetière de Suresnes.

40. LEVER Henry E., matricule 2997493, simple soldat, 11^e batterie du Camp Jackson (détachement de réserve d'août), originaire de la Caroline du Sud (?), décédé le 23 septembre 1918 (pneumonie et dysenterie), inhumé le 24.

41. LEWIS Roy S., matricule 4123409, simple soldat, régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de l'Ohio, appelé le 24 juillet 1918 à l'âge de 26 ans et deux mois, décédé le 22 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 23.

42. LOFGREN Ralph, matricule 3339033, simple soldat, batterie B du 333^e Régiment d'Artillerie de campagne, originaire du Minnesota (?), décédé le 15 novembre 1918 (pneumonie), inhumé le 16.

43. LUCAS Charles A., matricule 2112209, mécanicien, batterie F. (régiment d'Artillerie de campagne de réserve), originaire de l'Iowa, décédé le 1^{er} décembre 1918 (pneumonie), inhumé le 2.

44. McCRAW Carson D., matricule 4125426, simple soldat, 4^e batterie (détachement du régiment d'Artillerie de campagne de réserve), SARD, décédé le 24 octobre 1918, inhumé le 26 octobre au Courneau (tombe n° 65) ; actuellement enterré à Suresnes.

45. MALPASS Willie F., matricule 2993392, simple soldat, 4^e batterie du détachement de réserve de Camp Jackson (août), originaire de la Caroline du Nord, né le 29 mai 1893, décédé le 25 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 27.

46. MEEKER Alward W., matricule 386645, quartier-maître (détachement du régiment de réserve), originaire du New Jersey, né le 1^{er} avril 1887, décédé le 26 novembre 1918 (pneumonie), inhumé le 29.

47. MESSNER Forest G., matricule 4124745, simple soldat, 4^e batterie du détachement de réserve de Camp Jackson (septembre), originaire de l'Ohio, né le 3 avril 1894, décédé le 24 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 25.

48. MILLER Charles, matricule 3284263, simple soldat, régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de la Floride, né le 5 mars 1896, décédé le 5 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 7.

49. MOODY Enoch, matricule 3278372, simple soldat, 4^e batterie (régiment d'Artillerie de campagne de réserve), originaire de la Géorgie, né le 18 septembre 1894, décédé le 7 octobre 1918, inhumé le 8.

50. MORGAN James E., matricule 3278382, simple soldat, régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de la Floride, né le 11 décembre 1892, décédé le 1^{er} octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 3.

51. MORROW Byron, matricule 1253320, sergent, batterie B (109^e régiment d'Artillerie de campagne), originaire de Pennsylvanie, décédé le 25 septembre 1918 (pneumonie et influenza), inhumé le 26.

52. MYERS Matt F.A., matricule 1291625, simple soldat, quartier général du régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de Washington D.C., décédé le 30 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 1^{er} octobre.

53. NEWTON Fred P., matricule 4122611, simple soldat, régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de l'Ohio, appelé le 24 juillet 1918 à l'âge de 28 ans et neuf mois, décédé le 24 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 26.

54. NORRIS William A., matricule 3280883, simple soldat (régiment d'Artillerie de campagne de réserve), originaire de la Floride, né le 21 juin 1895, décédé le 30 septembre 1918 (influenza et pneumonie), inhumé le 1^{er} octobre.

55. O'CONNELL Dennis F., matricule 389570, simple soldat (St Aignan *casual*), compagnie n° 1, originaire du Massachusetts, né le 4 janvier 1894, décédé le 6 février 1919 (pneumonie), inhumé le 8 février.

56. OLSON John Tim, matricule 3339205, simple soldat, batterie B (333^e régiment d'Artillerie de campagne,

originaire du Minnesota, né le 21 janvier 1895, décédé le 13 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 14 octobre.

57. PETERSON Carl O., matricule 1173445, simple soldat, batterie D (344^e régiment d'Artillerie de campagne), originaire du Montana, engagé en décembre 1917 à l'âge de 28 ans et 11 mois, décédé le 5 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 6 septembre.

58. PIERCE James A., matricule 160289, sergent de la 32^e compagnie du 20^e régiment du Génie, originaire de la Géorgie, décédé le 30 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 1^{er} novembre.

59. RABB Lazarus B., matricule 3006303, simple soldat, 12^e batterie du Camp Jackson, détachement de réserve d'Artillerie de campagne (septembre), originaire de l'Alabama, décédé le 14 décembre 1918 (pneumonie), inhumé au Courneau le 15 décembre ; actuellement enterré au cimetière de Suresnes.

60. REYNOLDS James C., matricule 3285238, simple soldat, 6^e batterie du régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de la Floride, né le 17 juillet 1895, décédé le 23 septembre 1918 (influenza et pneumonie), inhumé le 24 septembre.

61. RHYNE Ralph O., matricule 3279727, simple soldat, détachement d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de la Caroline du Nord, né le 10 avril 1889, décédé le 29 septembre 1918 (influenza et pneumonie), inhumé le 30 septembre.

62. RIDDLE Martin H., matricule 4121831, simple soldat, batterie F., détachement d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de la Caroline du Sud, appelé le 21 juillet

1918 à l'âge de 23 ans et 8 mois, décédé le 2 octobre 1918 (hémorragie), inhumé le 4 octobre.

63. ROBINSON Edward, matricule 3286094, simple soldat, 6^e batterie du régiment (repair) d'Artillerie de campagne, originaire de la Caroline du Sud, appelé le 24 juin 1918 à l'âge de 26 ans, décédé le 24 novembre 1918 (pneumonie), inhumé au Courneau le 26 novembre ; actuellement enterré au cimetière de Suresnes.

64. ROBINSON Joseph H., matricule 4125612, simple soldat, 4^e batterie du Camp Jackson (détachement de réserve de septembre), originaire de la Caroline du Sud, né le 18 juin 1890, décédé le 29 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 31 octobre.

65. ROLAND Lawrence D., matricule 2998276, simple soldat, 11^e batterie du Camp Jackson (détachement de réserve d'août), originaire de la Caroline du Nord, appelé le 24 juin 1918 à l'âge de 24 ans et 4 mois, décédé le 24 septembre 1918 (influenza et pneumonie), inhumé le même jour.

66. ROMENALLE Gabriele, matricule 3358953, simple soldat, 3^e batterie du régiment d'Artillerie de réserve, natif selon toute vraisemblance d'Italie (son père habitait Salerne en 1918-1920), engagé à l'âge de 27 ans, décédé le 17 octobre 1918 (pneumonie), inhumé au Courneau le 18 octobre ; actuellement enterré au cimetière de Suresnes.

67. ROYAL Clifford B., matricule 2999060, simple soldat 1^{ère} batterie du régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de la Floride, appelé le 27 juin 1918 à l'âge de 26 ans et 9 mois, décédé le 8 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 10 octobre.

68. SAINTSING Vance H., matricule 1893980, simple soldat, 1^{ère} batterie du Camp Jackson (détachement de

réserve d'août), originaire de la Caroline du Nord, né le 5 janvier 1896, décédé le 24 septembre 1918 (pneumonie et influenza), inhumé le 26 septembre.

69. SANFORD Dan, matricule 3285088, simple soldat, 13^e batterie du Camp Jackson (détachement de réserve d'août), originaire de la Floride, né le 23 février 1896, décédé le 26 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 27 septembre.

70. SARGENT Roland H., matricule 371825, simple soldat, 15^e batterie du Camp Jackson (détachement de réserve d'octobre), originaire du Michigan, engagé le 10 mai 1918 à l'âge de 19 ans (il est alors étudiant), décédé le 2 décembre 1918 (suicide), inhumé le 5 décembre 1918.

71. SAUER Art M., matricule 3336933, simple soldat, Batterie B (332^e Régiment d'Artillerie de campagne), originaire du Minnesota (?), décédé le 17 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 18 octobre ; actuellement enterré au cimetière de Suresnes.

72. SENGBUSCH George H., matricule 3334676, simple soldat, batterie E du 332^e Régiment d'Artillerie de campagne, originaire du Minnesota, décédé le 15 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 17 octobre.

73. SICKMILLER John Jr, matricule 4122993, simple soldat, 6^e batterie du Camp Jackson (détachement de réserve d'août), originaire de l'Ohio, appelé le 23 juillet 1918 à l'âge de 24 ans et 4 mois, décédé le 20 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 21 septembre ; actuellement enterré au cimetière de Suresnes.

74. SLADE John P., lieutenant en second de la batterie D (121^e régiment d'Artillerie de campagne), originaire du Kansas, décédé le 17 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 19 septembre.

75. SLATTERY Herbert T., matricule 385657, simple soldat, 13^e batterie du Camp Jackson (détachement de réserve d'août), originaire du Massachusetts, né en juillet 1892, décédé le 23 septembre 1918 (pneumonie), inhumé le 24 septembre.

76. SMITH James L., matricule 3216693, simple soldat, 6^e batterie du régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de la Caroline du Sud (?), décédé le 31 octobre 1918 (pneumonie), inhumé au Courneau le 1^{er} novembre ; actuellement enterré au cimetière de Suresnes.

77. SNYDER Charles T., matricule 4124762, simple soldat, 4^e batterie du régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de l'Ohio, né le 1^{er} décembre 1896, décédé le 22 octobre 1918 (méningite cérébro-spinale), inhumé au Courneau le 23 octobre ; actuellement enterré au cimetière de Suresnes.

78. STRUBE William, matricule 4121234, simple soldat, 4^e batterie du régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de l'Ohio, appelé le 20 juillet 1918, à l'âge de 30 ans et 7 mois, décédé le 21 septembre 1918 (influenza et pneumonie), inhumé le 23 septembre.

79. SULLIVAN James J., matricule 958105, simple soldat, batterie D (344^e régiment d'Artillerie de campagne, originaire de l'état de New-York, appelé le 17 mai 1918 à l'âge de 28 ans et 8 mois, décédé le 7 septembre 1918 (pneumonie), inhumé au Courneau le 8 septembre ; actuellement enterré au cimetière de Suresnes.

80. THOMAS Cossie R., matricule 3280119, simple soldat, 2^e batterie (A.A.R.D.) d'Artillerie de campagne, originaire de la Floride, né le 8 septembre 1896, décédé le 1^{er} octobre 1918 (influenza et pneumonie), inhumé le 3 octobre.

81. THOMPSON James A., matricule 3282105, simple soldat, Régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de la Caroline du Sud, né le 10 février 1894, décédé le 6 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 7.

82. TOOLER Frederick A., matricule 388403, simple soldat, 6^e batterie du Camp Jackson (détachement de réserve d'août), décédé le 22 septembre 1918, inhumé le 23.

83. TOWNSEND Lewis F., matricule 1893260, simple soldat, régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire de la Caroline du Nord, né le 18 juillet 1894, décédé le 13 septembre 1918 (influenza et pneumonie), inhumé le 1^{er} octobre.

84. WARD Lorand S., matricule 3286513, simple soldat, 4^e batterie du Camp Jackson (détachement de réserve d'août), originaire de la Floride, né le 10 janvier 1894, décédé le 25 septembre 1918 (influenza et pneumonie), inhumé le 26.

85. WARREN Clyde A., matricule 160376, caporal, compagnie A du 10^e régiment du Génie, originaire du New Hampshire, né en 1893, décédé le 23 octobre 1918 (pneumonie), inhumé le 25.

86. WISNER Charles L., matricule 1217154, simple soldat, 102^e Casuels Artillerie de campagne (unassigned), originaire de l'état de New-York, engagé le 24 mai 1917 à l'âge de 21 ans et 5 mois, décédé le 23 octobre 1918 (broncho-pneumonie), inhumé au Courneau le 25 ; actuellement enterré au cimetière de Suresnes.

87. WOODARD Henry, matricule 388616, simple soldat, (rec.) batterie du régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire du Maine, né le 28 février 1890, décédé le 12 janvier 1919 (pneumonie, appendicite-péritonite), inhumé le 14.

88. ZAJICEK Charles, matricule 3522519, simple soldat, (Recvg) batterie du régiment d'Artillerie de campagne de réserve, originaire du Texas, né le 2 novembre 1893, décédé le 14 décembre 1918 (pneumonie) et inhumé le 16.

A cette liste³, il faut ajouter les noms de 6 aviateurs en stage à l'Ecole de Tir aérien de Cazaux qui reçut 12.949 élèves dont 74 observateurs de la marine et 1.306 élèves pilotes américains. Il s'agit de :

HAGADORN Lalened, lieutenant, né le 3 avril 1894 à Oban (Etat de New York), décédé lors d'une chute d'avion le 23 février 1918.

NIMOCKS (ou Nillocks) Robert G., né à Lafayette (Colorado) le 19 novembre 1895, décédé le 2 septembre 1918 lors d'un accident d'avion. Il était marié.

NOHUE John, Don, lieutenant, né le 20 février 1892 à Appleton (Missouri), décédé dans un accident d'avion le 26 juin 1918.

PETERSEN William B., lieutenant pilote, né le 7 octobre 1918 à Omaha (Nébraska), décédé au cours d'un accident d'avion le 3 juillet 1918.

WHYTE William, sous-lieutenant au 20^e Escadron aéronautique, né le 27 octobre 1897 à Dauville (Illinois), décédé lors d'un accident d'avion le 21 mars 1918.

Enregistrés sur le registre d'état civil de La Teste, ils ont donc été inhumés dans un cimetière civil contrairement à leurs deux camarades, Brown et Burr, enterrés au Courneau.

On trouve aussi trace d'un lieutenant KERMADY décédé lui aussi le 12 octobre 1918 dans le même accident que celui qui coûta la vie au lieutenant Alexander Burr.⁴

D'autres furent sauvés ; on doit à ce propos saluer la mémoire du I^{er} lieutenant Read Bethivald qui, le 6 mai 1918, fut, par décret du Président de la République, décoré de la Médaille de Bronze, pour avoir, par 3 plongeurs, porté secours à un pilote accidenté, bloqué dans son avion au fond du lac.

Puisse cette évocation faire qu'un jour les monuments funéraires, élevés en mémoire de soldats morts pour la France, ne soient plus des stèles anonymes, portant seulement le nombres de tués, mais, quand cela est possible, qu'elles portent aussi le nom de ceux qui ont péri.

Compléments.

L'hôpital était situé à l'intérieur du Camp du Courneau dont les 400 baraquements furent construits en 1916. Ils accueillirent d'août 1916 à octobre 1917 des troupes de " Tirailleurs sénégalais " au repos (il y en eut jusqu'à 18.000 en même temps) et 300 d'entre eux restèrent pour assurer la maintenance du camp. Pendant cette période, l'hôpital accueillit 8.083 malades ou blessés et enregistra 895 décès⁵. Puis, d'août 1917 à janvier 1918, 6.000 Russes y furent transférés du camp de la Courtine ; 2.000 d'entre eux, loyalistes, y retournèrent pour quelques jours en septembre pour mater la révolte de ceux qui y étaient restés.⁶

Ensuite se succédèrent les brigades d'artillerie américaines qui furent jusqu'à 15.000 hommes en septembre 1918.⁷ Ces artilleurs s'exerçaient sur les terrains situés entre la route et le canal.

D'après André Rebsomen, la 165^e brigade, arrivée le 12 juillet, quitta le camp le 5 octobre. Elle était composée des 343^e, 344^e et 345^e régiments dont les 4.500 hommes

étaient commandés par le Brigadier Général Marshall. Le 28 juillet arriva un régiment d'artillerie fort de 845 hommes et 37 officiers. Enfin du 8 octobre au 15 décembre ce fut au tour de la 161^e Brigade du Brigadier Général Spaulding, avec les 331^e, 332^e et 333^e régiments.

En fait, la liste que nous publions montre que des soldats américains ont été hébergés au camp du Courneau avant les dates données par M. Rebsomen, puisque les premiers décès s'échelonnent d'avril à juillet. Il y avait donc des éléments précurseurs destinés vraisemblablement à préparer le camp puisqu'on relève en mai la disparition d'un soldat du Génie. De même après le départ de la 161^e brigade, l'hôpital a continué à fonctionner puisqu'on y enregistre encore 3 décès en janvier et février 1919.

Le camp hôpital américain N° 9 du Courneau fut dirigé par le Major J.G. TOWNE de la Maine National Guard et compta jusqu'à 1.500 malades. Comme le montre la liste ci-dessus, hors les deux accidentés que nous avons cités, un suicidé et quelques maladies diverses, 64 d'entre eux sont morts de pneumonie et 11 d'influenza (la grippe " espagnole " qui atteignit la France et les armées en avril 1918). Le plus fort des décès eut lieu en septembre (36) et octobre (32) 1918.

L'analyse des unités militaires auxquelles appartenaient ces jeunes hommes montre bien qu'il s'agissait d'une épidémie puisque 40 d'entre eux venaient du Régiment d'Artillerie de Campagne de Réserve et 15 des Batteries du Camp Jackson. Les autres appartenaient à diverses unités (dont 19 issus aussi de régiments d'Artillerie de campagne).

Sur ces 88 militaires, dont les dépouilles séjournèrent un temps sous les pins du Natus, 66 furent rapatriés par

bateaux aux Etats-Unis (1 en 1919, 61 en 1920 et 4 en 1921). Les autres, soit 22, furent réinhumés au cimetière américain de Suresnes.

Le cimetière américain du Natus fut créé le 15 février 1918, sur 15.000 mètres carrés des parcelles cadastrales de Natus de Bas (3375) et Natus de Haut (11.625), tout près des 10.000 mètres carrés déjà consacrés au " cimetière des Sénégalais " qui avait été installé en 1916 après accord du Conseil Municipal du 8 juillet 1916 sur l'expropriation par l'Etat.⁸

Comme ils étaient situés en Forêt Usagère, l'expropriation de ces terrains donna lieu, c'est une tradition locale, à des affrontements.

Déjà en mars 1917, lorsqu'il fut question d'agrandir le premier cimetière, une polémique opposa MM. Sémiac et Nouaux. Le premier demandait que les arbres enlevés soient réservés à l'usage et que le prix du terrain soit partagé entre usagers et propriétaires, le second, qui avait raison, répliquait que les propriétaires étaient maîtres du terrain et que les transactions étaient sur de tels points muettes.

Certains des arbres situés sur l'emplacement du cimetière américain furent pourtant vendus et la commune reçut 1/6^e du prix de la vente soit 1.236,74 francs (plus 349 pour ceux du cimetière " sénégalais ")⁹. Cette nouveauté dans les pratiques ancestrales était la conséquence de la nouvelle transaction signée le 28 novembre 1917 qui prévoyait la " vente des bois sinistrés en cas d'incendie, de cyclone ou de tout autre fléau "... Ce qui prouve que, dès le départ, l'interprétation de la transaction était pour le moins laxiste, à moins que la présence d'un cimetière n'ait été considérée comme un fléau.

C'est en 1921 que l'indemnité d'expropriation, fixée par le tribunal, fut répartie selon ces bases : les 1.236,74 francs, augmentés de 193,13 francs d'intérêts de retard, soit 1.429,87 francs furent encaissés pour 1/6 chacun par les 3 partenaires : les communes de Gujan et de La Teste et le Syndicat des propriétaires.

Une autre affaire, plus folklorique celle-là, entraîna en 1920, une protestation énergique du Maire auprès du Préfet et du Ministre et une lettre d'excuses des autorités militaires. Lors du " Mémorial Day ", organisé le 30 mai par l'Ecole de Tir aérien de Cazaux, avec la participation de l'Ecole communale de Cazaux, une cérémonie fut organisée au Natus à 16 heures 30 sous la présidence du Consul des Etats-Unis . Le Maire et son adjoint Mouliets s'y rendent et, alors qu'ils cheminent " *sur le chemin, non empierré qui conduit de la route (de La Teste à Cazaux) au cimetière, ils entendent deux détonations, pressent le pas - il est 16 heures 15 - et arrivent une fois la cérémonie terminée* " ¹⁰. La montre du Capitaine Mahieu avançait de 18 minutes et il ne savait pas que le Maire viendrait.... !

En novembre 1920, la commune vota le prix de l'entretien des tombes qui lui incombait depuis le décret du 25 septembre 1920. Il se montait à 5 francs par an et par tombe. Il y en avait 6 à Cazaux , plus de 800 au Courneau et celles de 49 Sénégalais et de 3 Français au cimetière de La Teste.¹¹

Le 14 décembre 1926, le cimetière fut désaffecté ; il n'était plus utilisé depuis 1921, aussi le Directeur de l'Enregistrement proposa à la commune , le 11 février 1927, une cession amiable. Comme le souligne le Maire dans le procès-verbal du Conseil Municipal du 20 juillet, l'Etat, propriétaire du terrain, ne pouvait le gréver de servitudes, c'est à dire y rétablir le droit d'usage. La Commune renonça

à cette cession en s'appuyant sur l'article 4 de la loi du 1^{er} avril 1926.¹² Il y eut donc vente aux enchères et la commune négocia avec l'adjudicataire, M. Charbonnier, (qui avait obtenu l'emplacement de l'ancien cimetière pour 3.000 francs), le rétablissement des droits d'usage sur ces terrains.

Certains adversaires politiques du Maire Pierre Dignac, peut-être échaudés par l'accord de 1919, devaient doute de sa volonté puisque celui-ci s'éleva véhémentement le 20 juillet 1927 contre une " affiche " qui avait paru, " *une campagne* " (dont) *il est de notoriété publique* (qu'elle est) *dirigée et menée par un fonctionnaire dont la situation dans la commune devient intolérable* ". Le conseil chargea en conséquence le Maire de faire un rapport au Préfet " *en indiquant nettement le désir de l'assemblée municipale de prendre contre ce fonctionnaires les mesures indispensables qu'on attend de l'Administration* ". Il demanda au Conseil Municipal d'entériner l'accord qu'il avait passé " *pour faire avorter de regrettables manœuvres qui auraient pu occasionner des désordres* ", à savoir le vote d'une somme de 800 francs à verser au propriétaire pour le rétablissement des droits d'usage. Il en reçut 600 en 1931. La commune de Gujan et le Syndicat de la Forêt Usagère votèrent chacun 600 francs, si bien que le propriétaire récupéra 1.800 francs soit 60 % du prix du terrain.

Robert AUFAN, Michel BOYE,
avec la collaboration d'Eliane KELLER,
de M. et Mme WATKINS
et de MM. BOYER et Jacques PLANTEY.

NOTES

¹ Forces expéditionnaire américaines, Cimetière n° 29. " Dans ce camp rempli de renommée éternelle, La tombe est une tente où chaque soldat dort ; Tandis que la gloire, comme une sentinelle, Monte la garde de ce Bivouac de la mort " (traduction A. Rebsomen).

² Aujourd'hui Fort Jackson (Columbia, en Caroline du Sud).

³ Cette liste a été obtenue de la façon suivante : En 1991 je m'étais enquis auprès de l'Ambassade américaine puis du National Archives and Record Service de Washington du nom des soldats inhumés au Natus. Ce second service n'avait pas répondu. Le projet de rendre hommage à leur mémoire n'était pourtant pas abandonné. En 1999, notre amie Madame Keller, qui faisait des recherches sur la Base de Cazaux, reprit le flambeau en s'adressant pour nous à un ami américain et reçut copie de la même administration... de la liste des 88 noms avec les dates de décès, d'inhumation et de retour aux USA et à Suresnes.

Comme nous voulions connaître leur lieu de naissance, nous avons donc recontacté le National Archives qui nous a conseillé pour les recherches de nous adresser à des chercheurs professionnels.... C'est alors que nos amis M. et Mme Watkins, abonnés du Texas, sont allés à Washington, ont pu connaître les causes des décès puis, continuant leurs recherches dans de nombreux Etats nous ont fourni les dates et lieux de naissance. Qu'ils en soient tous remerciés.

⁴ Renseignement fournis par M. BOYER

⁵ André Rebsomen, *Arcachon et ses environs pendant la guerre*, 1924.

⁶ Eliane Keller, *Les Russes au Courneau*, Bulletin de la SHAA N° 101, 1999.

⁷ Jacques Ragot, *Sénégalais, Russes et Américains au Courneau*, Bulletin de la SHAA N° 42, 1984.

⁸ Archives Municipales de La Teste.

⁹ Archives municipales 20 octobre 1919.

¹⁰ Registre du Conseil Municipal de La Teste.

¹¹ Ibid., délibération du 21 novembre 1920.

¹² CM du 11 Février 1927. La loi citée prévoyait que dans le cas de désaffection d'immeubles domaniaux civils ou militaires, la commune aurait en quelque sorte priorité avant la mise aux enchères. Mais il semble bien d'après le texte que cela ne concerne que des bâtiments (casernes...) pouvant être transformés en locaux administratifs ou d'habitation.

ANNEXES

Pièces concernant le lieutenant Percy C. BROWN

1^o 18 septembre 1918. Un avion rapide en vol. Un aviateur de Pontiac parcourt 140 miles en une heure.

Une lettre reçue du lieutenant Percy C. Brown, un aviateur appartenant aux Forces Américaines en France, où on lit en partie ce qui suit :

" Actuellement, je vole dans le plus petit, dans le plus léger et le plus rapide des avions, et c'est le plus grand jeu que j'aie jamais eu. Réellement, je voudrais vous emmener dans un avion vraiment rapide, mais les *Liberty* sont les seuls qui porteront plus d'une personne et qui vaudront la peine d'être mentionnés. Quand j'ai commencé à voler, j'avais coutume de penser que c'était formidable de parcourir 60 à 70 miles dans l'heure. Maintenant, je ne m'abaisserais pas même si ce n'était que pour m'asseoir dans une telle machine, à moins que cela soit juste pour l'amusement. Les machines sur lesquelles je suis maintenant sont capables de voler de 135 à 140 miles à l'heure et dans mon cœur je souhaite qu'elles soient deux fois plus rapides. N'oubliez pas que voler est difficile ; ça ne l'est pas. Tout ce qui est nécessaire c'est de garder la tête froide et de se servir des meilleures cervelles que l'on a, alors tout deviendra O.K. Maintenant, je suis un volant pleinement qualifié et j'ai mes ailes. Dans moins d'une semaine, je serai opérationnel, avec

presque deux semaines d'avance sur ma classe. Aujourd'hui, je suis monté aussi haut que ma petite machine pouvait me porter dans une épreuve d'altitude. J'ai fait 17.600 pieds, et la température était de 49 degrés [Fahrenheit] au-dessous de zéro. En plus, c'est le jour le plus chaud que j'ai vu depuis que j'ai quitté le Texas. Depuis le 10 septembre, j'attends d'être envoyé sur le front, et ce sera le jour le plus heureux de ma vie. J'espère être affecté sur un bombardier, c'est ce que je préfère ".

2°/ Percy BROWN tué dans un accident d'avion

Nouvelle reçue par ses parents le samedi soir 9 novembre, juste deux jours avant la signature de l'Armistice.

11 novembre 1918.

Ce fut une note tragique en ce jour de célébration de la Paix que la réception de l'avis de décès de trois fils de Pontiac. Le chagrin règne dans trois foyers de Pontiac tandis que tous les autres se réjouissent.

M. et Mme Arthur Brown de Porter Street ont reçu samedi soir la notification officielle du Gouvernement déclarant que leur fils Percy C. Brown avait été tué dans un accident d'avion en France, le 27 septembre. Aucun détail n'était donné dans le message.

Le jeune Brown était l'un des premiers aviateurs américains à être envoyé en Europe et avait démontré son habileté comme pilote. Quelques semaines plus tard seulement, la famille recevait une lettre racontant son expérience dans les airs et l'exploit dangereux qu'il avait accompli. La famille résidait autrefois en Angleterre, mais avait élu récemment domicile à Pontiac, où le jeune Brown était né et avait fréquenté les écoles publiques. Il était

populaire dans les cercles de l'Ecole Supérieure et actif au club scolaire de débats. Pendant un temps, il fut organiste à l'Eglise Episcopale de tous les Saints à laquelle il appartenait. Il était électricien de profession. [...]

3°/ 12 novembre 1918. Percy C. BROWN

Percy C. Brown était né à Pontiac le 16 avril 1896, et était le fils de M. et Mme Arthur B. Brown du 18 Porter Street. Il fréquenta les écoles publiques de Pontiac et l'Ecole Supérieure de Pontiac, embrassant plus tard la profession d'électricien. Il entra au service des Etats-Unis en juin 1916, et fut envoyé à San Antonio, Texas, où il suivit un entraînement d'une année, et fut ensuite envoyé en France en juin 1917. Il passa un an au front, où il travaillait dans un service hospitalier. Là, il rencontra l'évêque Williams, de Détroit, qui se trouvait en mission de guerre et qui plus tard rentra aux Etats-Unis. A l'occasion d'un discours qu'il fit à l'Eglise épiscopale de tous les Saints, à Pontiac, dont Percy Brown était membre, l'évêque Williams rencontra les parents du soldat et parla en termes élogieux du travail que le jeune homme accomplissait. Plus tard, il fut muté dans l'armée de l'Air, où il fut promu lieutenant le 30 mai 1918. Il venait de terminer son stage à l'école d'aviation et devait partir pour le front trois jours plus tard, lorsque le fatal accident causa sa mort le 26 septembre 1918.

Chez lui, survivent ses parents et une sœur, M^{lle} Fanny.

L'annonce officielle de la mort du lieutenant Percy C. Brown, dans un accident d'avion, a été faite par le Ministère de la Guerre.

LE BON AIR D'ARCACHON

On dit, on redit, on écrit que le climat d'Arcachon est excellent, en raison de la double présence de la mer et de la forêt (bien que celle-ci ait une fâcheuse tendance à diminuer de surface dans les communes avoisinantes). Si nous le disons, nous Arcachonnais, c'est que nous le ressentons profondément, mais il est bon de s'assurer de témoignages venus d'étrangers au pays.

Trois textes peuvent être retenus.

D'abord, en 1860 un extrait du discours d'inauguration du Collège Royal de Médecine de Dublin, par sir Dominic Corrigan (1802-1880).

D'une famille catholique (sa sœur Elisa se fit carmélite), il reçut une bonne éducation au Collège Lay rattaché au séminaire de Maynooth. Il apprit le grec, le latin et le français et montra une remarquable aptitude pour les sciences physiques.

Médecin en 1825, il prit la scrofule pour sujet de thèse. Cependant, c'est en raison de sa description très précise d'une variété de maladie de coeur, que son nom est passé à la postérité.

En 1860, il se rendit à la Station Médicale d'Arcachon et fut si impressionné par la ville et par les effets du climat qu'il en fit le sujet de son discours d'inauguration du Collège Royal de Médecine. Voici le début de ce discours :

" Parmi les secours que nous dispensons pour rétablir la santé ou la préserver, bien que les théories et les médicaments puissent toujours varier de temps en temps, il y en a un que nous devons toujours tenir en haute estime, le changement de climat ".

Et un extrait :

" Arcachon n'est pas exposé au vent du nord et sa baie a d'autres avantages. Le nord, l'est et le sud sont ceinturés de forêts de pins de grande taille ".

Et ce sont ces pins qui retiennent l'attention de Corrigan, dans cet autre extrait :

" L'air est imprégné de l'odeur balsamique de la térébenthine et nous savons que ces baumes et ces vapeurs de térébenthine sont des agents d'une grande puissance dans les affections pulmonaires ".

Une recommandation d'un homme aussi éminent que Corrigan (médecin honoraire de la reine Victoria qui l'avait fait baron), était sûre de donner de l'élan au tourisme. Cela semble avoir été le cas, et Arcachon manifesta sa reconnaissance en donnant le nom de Corrigan à une allée de la Ville d'Hiver.¹

Ensuite un article paru en 1911 dans un guide d'Arcachon, relatant la guérison du pasteur Radcliff en mai 1866.

" En mai 1866 - écrivait le Révérend Samuel Radcliff, dans *Quarante-cinq ans à Arcachon*, j'attrapai un léger rhume qui, par négligence, devint bientôt une sérieuse attaque de pleuro-pneumonie. Pendant tout l'été, je restai dans un état de santé très délicat, avec de fréquentes attaques de congestion. Après être passé par une crise très aiguë, j'allai à Dublin consulter le Dr Hudson. Après avoir examiné ma poitrine, il fit une grimace et me dit : " Qu'allez-vous faire cet hiver ? ". Je dis que je pensais rester à la maison tout l'hiver et, si c'était préférable, j'irais me soigner sous un climat plus doux. Il me dit alors : " Si vous restez chez vous tout l'hiver, vous ne vivrez pas jusqu'au printemps. Vous devriez aller à l'étranger ; et l'endroit où je vous conseille d'aller est Arcachon ".

Une quinzaine plus tard, j'étais à Arcachon et passais tout l'hiver sans attraper un seul rhume et sans rester enfermé une seule journée. Je sortais par tous les temps, et il y eut quelques jours de très mauvais temps cet hiver-là, comme tous les hivers depuis cette époque. J'allais à pied explorer la forêt. Je sentais mes forces revenir tous les jours. J'allais de plus en plus loin, si bien qu'après six mois à Arcachon, j'allais à Cazaux aller-retour, soit une distance de 20 miles.

J'étais sur le point de quitter Arcachon pour toujours, pensais-je. Mais apprenant qu'on demandait un pasteur, pour la saison d'été aussi bien qu'en hiver, je décidai de m'installer là.

Je revins en Irlande pendant quelques semaines, avant de prendre en charge la paroisse, et je rendis visite au Dr Hudson qui fut ravi de me voir fort et bien portant. " Arcachon vous a fait du bien à tous points de vue ", dit-il.

" Oui, cela m'a fait beaucoup de bien, et je vous suis très obligé de m'y avoir envoyé ", dis-je.

" Et je vous suis obligé d'y être allé ", dit-il, " car beaucoup de mes malades à qui j'ai donné le même conseil ont refusé d'y aller, ou ils ont trouvé le premier prétexte venu pour le quitter. Ils avaient vraiment tort, car aucune autre station ne me donne un pourcentage de réussites comme Arcachon "2.

Enfin, un témoignage plus émouvant car émanant d'un écrivain anglais qui, malgré quelques mois passés dans notre station, ne put venir à bout de la maladie qui le rongait. Il s'appelait Gissing, et son nom est aussi connu en pays anglophones que Maupassant chez nous. Ses lettres ont été éditées par MM. Paul F. Mattheisen, Arthur C. Young et Pierre Coustillas, à l'Ohio University Press, en 1996.

Pour respecter les droit des éditeurs, il n'en sera pas fait une " copie " (le texte est écrit en anglais de toute façon) mais un commentaire, qui pourra sûrement intéresser ceux qui ont connu le lieu où vécut Gissing, et le docteur qui le soignait.

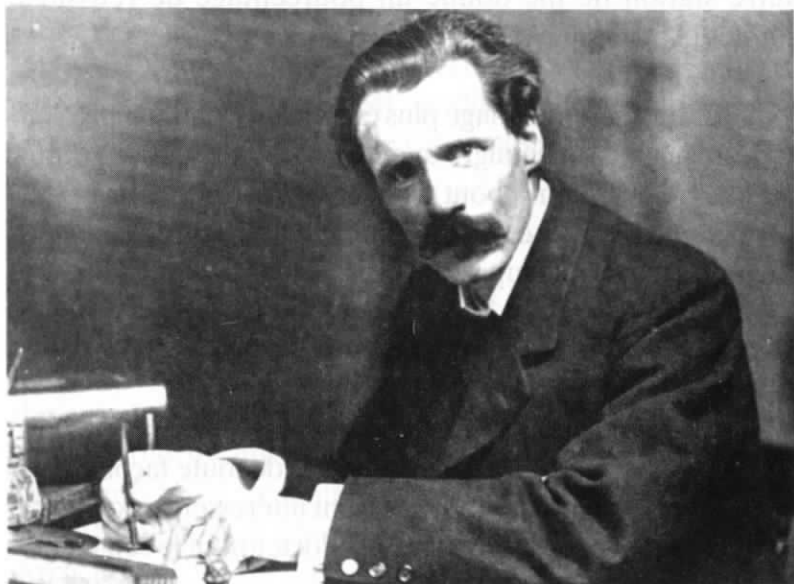
C'est villa *Souvenir* en Ville d'Hiver que séjourna Gissing de décembre 1901 à mars 1902. *Souvenir* s'est ensuite appelée la *Savane*. Le docteur Festal lui prodiguait ses soins et plus même, car Gissing en parle en termes très chaleureux. Mais son cas est grave. Il passe le temps allongé enveloppé dans une couverture. Festal lui fait des " pointes de feu ". Il peut marcher un couple de miles sans fatigue mais la plus légère côte lui demande un pénible effort...

Peu à peu, le désespoir gagne Gissing qui pense que Saint-Jean de Luz peut seul le sauver. C'est donc à Saint-

Jean de Luz qu'il se rend, regrettant d'avoir perdu son temps à Arcachon. C'est à Saint-Jean de Luz qu'il mourra en 1903 victime d'un mal impitoyable.

Le climat d'Arcachon n'avait pu faire de miracle.

Eliane KELLER



George Robert Gissing (Wakefield, 1857 - St-Jean de Luz, 1903). Romancier, mena une vie misérable et vagabonde en Amérique puis à Londres. Ses romans " joignent à la sensibilité de Dickens, le réalisme de Zola et le pessimisme de Schopenhauer : *Travailleurs de l'Aube*, *Les Déclassés*, *La rue des Meurt-de-Faim*, etc... Témoignent de son expérience personnelle de la vie. Ses meilleures années toutefois furent celles passées en France (1900-1902), bien qu'il fût atteint d'une tuberculose qui l'emporta à St-Jean de Luz en 1903. Sa notoriété actuelle parmi les lecteurs et étudiants fait l'objet de plusieurs volumes, et des " clubs " de lecteur existent même au Japon.

La femme qui ensoleilla les dernières années de sa vie s'appelait Gabrielle Fleury, une Française qu'il épousa en 1899 à Rouen.

NOTES

¹ Remerciement au Bibliothécaire du Royal College of Physicians de Dublin.

² Extrait d'un article paru en 1911 dans un guide d'Arcachon (l'original est un anglais).

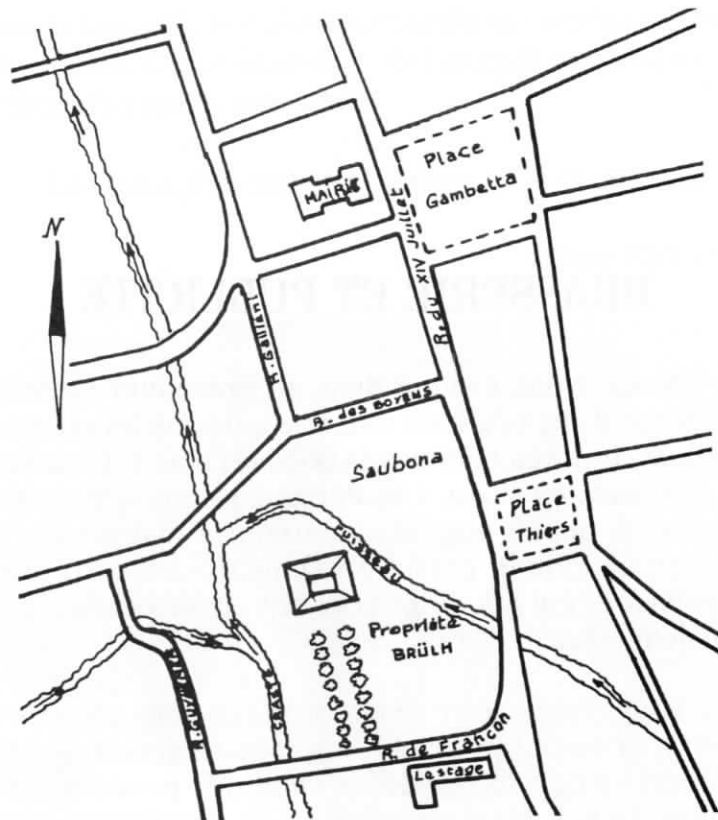
BRASSERIE ET PUBLICITE

Nous avons évoqué dans un précédent bulletin¹ l'existence d'une brasserie testerine à travers les relations qu'elle avait entretenues avec la Bohème, pour la fourniture de récipients en verre. Ces derniers et quelques autres découverts depuis vont nous permettre maintenant de donner un relevé presque exhaustif des différents propriétaires qui ont dirigé cette entreprise pendant plus d'un demi-siècle.

Pour étayer notre démonstration, nous utiliserons comme matériau principal la publicité gravée sur les différents types de bouteilles employés pendant cette période. Depuis notre première étude, nous avons essayé de rassembler un éventail assez complet de ces preuves tangibles, en écumant les brocantes de la région.

Nous savons par ailleurs que cette production testerine fournissait au moins tout le pourtour du Bassin et le Pays de Born si proche, notamment Parentis, véhiculant ainsi le nom de La Teste au-delà de son aire géographique.

Nous pensons que le premier propriétaire de la brasserie fut un certain *L. Gérard* qui possédait une entreprise similaire à Bordeaux à la fin du XIX^e siècle. A part la trace de ses tampons, nous ne possédions pas d'autres preuves matérielles de son existence.



Plan de situation propriété Brühl avant 1979
La Teste de Buch



Figure 1



Figure 2

Or, entre-temps, nous avons pu acquérir une bouteille-siphon ou bock en verre blanc sur laquelle était gravé le patronyme du propriétaire en lettres dépolies : L. GERARD & Cie (marque type n° 1), mais sans adresse ; elle pouvait donc provenir de Bordeaux ou de La Teste. Seul le bouchon à levier en étain indique : " Entrepôt de Facture ". Il n'y a par contre aucune marque ou provenance sur le fond du récipient.

L. GERARD & C^{IE}

0 ————— 5cm

La désignation " & Cie " prouve que nous avons affaire à une entreprise qui fonctionne en société. D'ailleurs les lettres de 1897, mentionnées dans notre précédent article, sont signées d'un certain Louis Balland, supervisant à La Teste la bonne marche de la brasserie en l'absence du propriétaire souvent à Bordeaux.

Nous savons par ailleurs que L. Gérard a cédé son entreprise à M. Louis Brühl en 1898. Ce dernier utilisera des bouteilles à siphon en provenance de Bohême, commandées dans cette région au moins depuis 1896², par conséquent sous la responsabilité de L. Gérard, mais nous n'en avons pas la preuve matérielle.

Pour illustrer ce commerce inhabituel, nous avons précédemment présenté le type de marque n° 2 ainsi que l'inscription d'origine sous le récipient.



Le patronyme Louis Brühl est présent sur une autre bouteille, encadré géométriquement et avec la profession bien mise en évidence, c'est la marque n° 3. C'est la seule fois, à notre connaissance, où nous voyons apparaître cette qualité.



Quelques années plus tard, une autre génération de propriétaire prend les rênes de cette brasserie, en la personne de M. René Brühl, le fils de Louis. Nous assistons à la disparition du tréma sur le U.³ Sous ce patronyme nous avons recueilli plusieurs exemples de marques différentes.

La marque type n° 4 de René utilise la même structure que le type n° 3 de Louis, mais en version simplifiée (la profession a disparu).



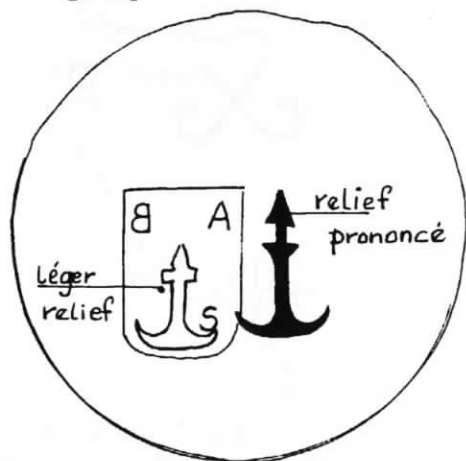
Ensuite, nous trouvons la marque type n° 5 qui rappelle le type n° 2 du père, plus simple, avec pleins et déliés tels que nous les pratiquions dans notre enfance. Enfin, apparaît la marque type n° 6, très décorative, et sur un des bocks portant cette marque le fond est gravé "provenance Tchécoslovaquie".⁴



Toutes ces marques sont relevées sur des bouteilles à siphon en verre coloré ou blanc de forme classique, telle que celle déjà présentée dans le bulletin de 1990. Par contre, une dernière acquisition nous a permis de découvrir une autre forme de verrerie (cliché ci-dessous).



De couleur bleue, nervurée, comportant la marque type n° 6 sur la panse, sans bouchon, et en dessous l'inscription suivante sans origine précise :



Il existe aussi dans cette production des bouteilles simples pour boissons gazeuses qui sont marquées de lettre en relief (marque type n° 7). Leur contenance est de 50 cl ou varie de 20 à 22 cl. Leur bouchon articulé, en céramique, porte la même inscription.



0 5cm

Ces différentes marques ont servi de support publicitaire à cette entreprise testerine à l'attention de la clientèle éloignée ou proche. Nous avons connaissance d'une autre forme de réclame dans l'annuaire d'Arcachon, La Teste et le Bassin de 1948.

BRASSERIE A VAPEUR DE LA TESTE
CAVES GLACIÈRES

RENÉ BRÜHL

La TESTE — Tél. 7

Entrepôt de Bières Anglaises et Françaises des Premières marques
Bières en fûts et en bouteilles non alcoolisées et pasteurisées

Agent général
pour la France de la **BRASSERIE L'ATLANTIQUE DE BORDEAUX**

Il est une autre forme de publicité avec l'en-tête du papier de correspondance dont le dessin encadrant la raison sociale est significatif d'une époque, l'entre-deux-guerres.

A travers ces quelques exemples, nous pensons avoir brossé un panorama assez complet de la production de cette brasserie qui a fonctionné sur plus d'un demi-siècle. Il nous reste, dans une nouvelle approche, à démontrer que cette entreprise ne se limitait pas à la commercialisation, mais fabriquait aussi des boissons rafraîchissantes : bières, limonades, etc...

Michel JACQUES

NOTES

¹ B.S.H.A.A. n° 63, 1990.

² Ibid.

³ M. Edgard Courtès (manuscrit déposé aux Archives municipales de La Teste, 1995) suggère les années 1920-1922 - au lendemain de la Grande Guerre - comme date de reprise de la brasserie par le fils. Nous verrons cependant ce tréma réapparaître sur la publicité (annuaire 1948).

⁴ Ces bouteilles proviennent sans doute de la même région que précédemment ; la Bohême fait en effet partie depuis 1918 d'un nouvel état, la Tchécoslovaquie.

TEXTES ET DOCUMENTS

1 Sentence arbitrale pour régler une succession

Entre Pierre Tarride, marchand, habitant de la paroisse de Gujan, demandeur le règlement, liquidation et condamnation de diverses sommes par luy payées et avancées dans plusieurs affaires pour l'épurement et acquit de l'hérédité de fue Marie de Castaing, conformément aux états qu'il en a fourny, d'une part,

Et Jean Tarride, aussy marchand, de la mesme paroisse, son fils, procédant en qualitté de père administrateur de ses enfans et de fue Marie Thullier vivant sa femme, et Anne Baleste, femme et procédant sous l'authoritté de Jean Daisson, menuisier, de la paroisse de La Teste, lesd. Marie Tullier et Anne Baleste, héritières de fue Marie Castaing, leur mère, deffanderesses, d'autre,

Et led. Jean Tarride en lad. Qualitté d'administrateur de ses enfans, iceux héritiers de lad. Tullier, leur mère, demandeur le règlement, remplacement et payement de diverses créances provenant des effets de feu Louis Tullier, père de lad. Marie, sur l'hérédité de fue Marie Castaing, aussy d'autre,

Et lad. Anne Baleste que led. Jean Tarride au nom qu'il agit, demandeur le remplacement de certains mubles, effets, fonds aliénés et la restitution et payement des

jouissances de tous les biens et effets délaissés par lad. fue Marie Castaing faittes par led. Pierre Tarride, d'une part,

Et led. Pierre Tarride, deffendeur,

Veü le procès, compromis contenant notre pouvoir passé devant Baleste, notaire royal, le sixième octobre mil sept cens vingt-deux, un état concernant les payemens faits par led. Pierre Tarride à la décharge de l'hérédité de fue Marie Castaing, un autre état concernant les dépans faits par led. Tarride dans le procès contre Faurès, autre état des fraix de procédure avancés par led. Pierre Tarride dans l'instance contre Baleste Janon, un autre état à mesme fins du procès contre Bernard Désubiette, état des fraix et avances faittes par led. Pierre Tarride dans le procès contre les sieurs Guilhem Baleste et Jean Jougla, un mémoire des avances faittes par led. Pierre Tarride pour les réparations et augmantations à la maison appelée à Treuch, [3] autre mémoire des fraix et avances pour les augmentations faittes à la grande maison de Peyto, un autre état des fraix employés par led. Pierre Tarride au défrichement d'une pièce de terre scituée à Gujan apellée au Barrail, sentence rendue en l'ordinaire de La Teste le sixième fevrier mil six cens soixante huit entre led. Pierre Tarride comme curateur de lad. Marie Tullier et Guilhaume Faurès tant en son nom que comme cohéritier de lad. Marie Castaing, et Pierre Castaing, tuteur de lad. Anne Baleste par laquelle led. Faurès et Castaing sont condamnés de rendre conte aud. Tarride aud. nom de la gestion et administration que lad. Marie Castaing avoit eue de lad. Marie Tullier, sa fille, autre sentence rendue aud. Siège de la Teste le cinquième décembre mil six cens nonante-neuf entre led. Pierre Tarride aud. nom et lesd. Faurès et Castaing aud. nom portant jugement des articles dud. conte et autres choses décharge les deffendeurs des contes arrettés, parties,

promesses, obligations et condamnations mantionnés dans l'invantaire excepté des dettes et affaires qui... Avoir [4] prescrit et des insolvabilités des débiteurs qui pourroient estre survenues pendant l'année de l'administration de lad. Castaing par sa faute et négligence, requête dud. Tarride présentée devant le juge de La Teste le huitièmes juin mil sept cens par laquelle les articles des dettes prescrits ou insolubles sont quartés montant à la somme de trois mille livres, autre sentence de l'ordinaire de La Teste du vingt novembre mil sept cens deux rendue pour l'exécution des précédantes, deux avis de Messieurs Poitevin et Beaume, avocats, sur lesd. sentences des huit mars mil sept cens quatre et quatorze janvier mil sept cens cinq, sentence randue au Sénéchal de Guienne entre les mêmes parties du trois septembre mil sept cens cinq rendue au raport de Mons. de Lalande, lieutenant général, portant entre autres choses que dans le délai de quinzaine led. Faurès et Dominique Cravey, tuteur de lad. Anne Baleste, fairont aparoir que les dettes quartés par led. Tarride étoient prescrits lors de la prestation de sérement de tutrisse de lad. Castaing, arrest de la Cour rendu entre lesd. Faurès, Tarride et Cravey le vingt aoust mil sept cens six, quittance de la somme de six cens huit livres pour Marie Tullier contre Pierre Taffard, seigneur de Laruade, du douze septembre mil sept cens six, signé Dumora, [5] notaire royal, extrait d'une transaction passée entre Pierre et Jean Tarride, Marguerite Daussy et le sieur conseiller Caupos portant quittance en faveur dud. Jean Tarride comme mary de Marie Tullier par Me Jean Baleste Janon, créancier de l'hérédité de lad. Castaing, de la somme de sept cens huitante livres du sept octobre mil sept cens quatorze, signé de Laville, notaire royal, sentence arbitralle donnée par Mes Maignol et Dunès, avocats, entre lad. Tullier et Me Bertrand de Subiette du neuf may mil sept cens seize et quittance dud. Subiette du vingt-deux juin de la même

année, un état des prétentions des enfans dud. Jean Tarride sur l'hérédité de lad. fue Castaing leur ayeulle avec un état général de tous les biens composans lad. hérédité de lad. fue Castaing et autres pièces et production des parties par devers nous remises.

Nous arbitres arbitrateurs et amiables compositeurs nommés et accordés par les parties disons les biens immubles délaissés par lad. fue Marie Castaing concister en une maison et dépendances scituée en la paroisse de La Teste près l'église, deux pièces de pignadar scituées en la forêt de La Teste appellées à Massoutan, une pièce de pignadar [6] scituée dans la paroisse de Salles au lieu apellé Hourquille, un lopin de pignadar scitué en la mesme paroisse au lieu apellé Hena du Mayne, une maison et dépendances scituée en la paroisse de Gujan apellée la grande maison de Peyto avec... Du moulin à vent en ruine sans chapeau ny meule scitué en lad. paroisse de Gujan près le pred sallé au nord de lad. maison, une petite maison scize en lad. paroisse apellée à Treuche, un lopin de pred apellé du Play, une pièce de terre apellée aux Aubas, une pièce de pred apellée près Marrache, autre pièce de prèd apellée à Lescay, une pièce de terre apellée au Lina, une pièce de terre apellée Taurat, autre pièce de terre apellée au Barrail, un lopin de terre apellée à Treuech, autre lopin de terre apellée Redonnes, une pièce de terre apellée devant la maison de Peyto et environ demy journal de vigne aud. lieu, toutes lesd. pièces et lopins de preds, terre et vigne scitués en lad. paroisse de Gujan, plus en pings un journal ou environ scitué en lad. paroisse, cartier de Laruade aux camps d'Aisson, un lopin de pings en la même paroisse et cartier apellé au Jaugai du puch, autre lopin de pings aud. cartier de Laruade, confrontant du levant au chemin de Cazaux, du midi aux héritiers du s. Peyjehan Francon, du couchant aux s. Baleste Guilhem frères et du [7] nord à

Guirauchon Duduq contenant lesd. lopins de pings ensemble deux journaux et demy ou environ, plus une pièce de jeunes pings au Jaugar au ruisseau de Gujan de la contenance de cinq journaux ou environ, plus autre pièce de pings en lad. paroisse au lieu apellé à Larrigauy, de la contenance de cinq journaux et demy ou environ, plus environ deux journaux de pings en lad. paroisse confrontant du levant au ruisseau de Gujan apellé au pas de Larriu, et enfin une pièce de bois taillis scituée dans la terre de Certes apellée à Téchoueyres.

Et ayant veu et examiné l'estat et qualité desd. Biens, disons iceux estre de la valeur sçavoir lad. maison et dépendances scituée en la paroisse de La Teste de la somme de quinze cens livres, lesd. Deux pièces de pignadars apellées Massoutan, scituées en la forest de La Teste de la somme de mille livres, la pièce de pignadar apellée Hourquillot scituée en la paroisse de Salles de la somme de cent quatre-vingts livres, le lopin de pignadar scitué en la mesme paroisse au lieu apellé au Héna de la somme de quarante-cinq livres, la grande maison et dépendances de Peyto scituée en la paroisse de Gujan de la somme de quinze cens livres, les... Moulin scitué aud. Lieu de Gujan au nord de lad. maison de la somme de six cens livres, la petite maison apellée de Treuech la somme de deux cens quatre vingt livres, outre les augmentations faites [8] à icelle par led. Pierre Tarride, la pièce de terre apellée aux Aubas la somme de cens livres, le lopin du pred apellé Rupley de la somme de soixante livres, la pièce du pred de Marrache de la somme de cent cinquante livres, la pièce du pred apellé à Lescay de la somme de deux cens cinquante livres, la pièce de terre apellée Lina de la somme de trois cens cinquante livres, la pièce de terre apellée Taurat et celle apellée Arréguetorte la somme de cens trente livres, la pièce de terre apellée les Soixante de la somme de quatre

vingts livres, la pièce de terre apellée Barrail de la somme de quatre cens livres, le lopin de terre apellé Treuech et lopin apellé Redonnes de la somme de cinquante livres, la pièce de terre devant la maison de Peyto et le lopin de vigne aud. lieu de la somme de deux cens livres, tous les pings scittués en la parroisse de Gujan y compris ceux du village de Laruade de la somme de quatre cens cinquante six livres cinq sols et la pièce de bois taillis apellée Téchoueyres la somme de cens cinquante livres, revenant la valeur de tous lesd. Biens ensemble à la somme de sept mille cinq cens trente une livres cinq solz.

Et procédant à l'examen des fraix avancés et payemens faits à la décharge desd. biens par led. Pierre Tarride, déclarons qu'il a fourny dans les rocès qu'il a esté obligé de soutenir pour les intérêts de l'héréditté de lad. fue Castaing contre le s. Faurès tant en l'ordinaire de La Teste, au sénéchal de Guienne qu'au [9] Parlement, outre les dépans dont il a esté payé dud. Faurès attendu la compansation de la moitié des dépans ordonnée par l'arrest du trois septembre mil sept cens cinq la somme de six cens trente deux livres deux solz y compris les dépans frustatoires et paiement des peines et soins dud. Tarride à l'ocasion de cète affaire. Est également deu aud. Tarride la somme de cens trente une livres seize sols par luy frayés dans le procès que led. Tarride a soutenu tant en l'ordinaire de La Teste qu'au Sénéchal de Guienne contre le s. Baleste Janon. Comme aussy est deu aud. Tarride la somme de nonante huit livres sept sols par luy avancée y compris ses vacations dans le procès concernant lad. héréditté contre Me Bertrand de Subiette. Pareillement a avancé led. Tarride la somme de cent huitante six livres dix neuf sols compris ses peines et journées dans les instances menés pour raison de l'héréditté de lad. fue Castaing tant en l'ordinaire de La Teste, au Sénéchal de Guienne qu'au Parlement contre les

s. Guilhem Baleste et Jougla en concéquence des jugemens et arrêts. Luy st aussy deu six livres dix sols pour des rentes par luy acquittées à la seigneurie de Certes précédant sa jouissance, plus cens livres par luy payées à la décharge de l'héréditté de lad. Castaing au s. Faurès son [10] mary, pour l'agencement qu'il avoit gagné par le prédécès de lad. Castaing, la somme de cent nonante livres six sols payée des deniers dud. Pierre Tarride à Pierre Taffard, s. de Laruade, créancier de lad. héréditté, selon la quittance du douze septembre mil sept cens neuf passée devant Dumora, notaire royal, et pour les controlles, expédition de la quittance et voyage du notaire vingt livres, la somme de six livres dépencées par led. Tarride pour la visite de certains biens scittués à Salles vendus pour entrer dans le plus ample paiement fait aud. sieur Taffard, la somme de vingt trois livres dix sols pour dépans de procédure faite contre l'héréditté de feu Me Léonard Baleste, débiteur de celle de lad. fue Castaing, soixante livres pour les fraix funèbres de lad. Castaing, dix huit livres pour intrêts payés aud. Sr Taffard, vingt livres pour droits payés à la dame de Certes, trois livres pour la levée de la quittance à luy donnée par led. Faurès, quarante une livres pour droits seigneuriaux et d'exporle des biens de lad. héréditté par luy payés au seigneur de Ruat, Mistres et Artiguemalle, cent vingt livres pour augmentations faites par led. Tarride à la grande maison de Peyto, quinze livres dépencées par led. [11] Tarride pourpaiement de l'arpentement des biens de l'héréditté, cinquante livres pour le défrichement de la pièce de terre apellée Barrail et la somme de cinquante livres payée par led. Tarride au sr Valentin Dubroc pour plus valeur de la pièce apellée Petit Héna qu'il luy avoit donnée en eschange, et sur la demande de la somme de de soixante huit livres pour augmentations faites par led. Tarride à la petite maison apellée de Treuech vendue par Tarride qui en a receu le prix. Avons mis les parties hors de cour

attendue que led. Tarride ne sera chargé pour le prix de lad. maison que de la somme de deux cens huittante livres, ce qui estoit sa juste valeur avant lesd. Réparations.

Revenant toutes les sommes avancées par led. Tarride suivant la liquidation qui vient d'en estre faite à celle de dix sept cens quatre vingts livres, en déduction de laquelle led. Tarride doit tenir conte de la somme de deux cens quatre vingts livres pour la valeur de la petite maison de Treuech dont il a receu le prix. Et pour parvenir au paiement du surplus de lad. somme de dix sent cens quatre vingts livres qu'est celle de quinze cens livres nous avons adjudé aud. Pierre Tarride en tout droit de propriétté et usufuit sçavoir les [12] portions dud. moulin à vent scitué en la parroisse de Gujan dépendant de l'héréditté de lad. Marie Castaing pour la somme de six cens livres, les pings scitués en la parroisse de Salles apellés Hourpillon et Héna pour la somme de deux ens vingt cinq livres, et les trois lopins de pignadar scitués au village de Laruade qui contiennent ensemble deux journaux et demy ou environ pour la somme de nonante une livres ; revenant la valeur desd. Biens adjudés aud. Pierre Tarride la somme de neuf cens seize livres, laquelle distraite des quinze cens livres avant liquidée restera encore deu aud. Tarride la somme de cinq cens huittante quatre livres.

Et examinans les prétantions que led. Jean Tarride au nom qu'il agit sur l'héréditté de lad. fue Castaing disons icelles concister premièrement en la somme de seize cens soixante neuf livres et quatorze sols quatre deniers dheue à lad. fue Marie Tullier, femme dud. Jean Tarride, pour le reliqua du conte de la gestion et administration que lad. fue Marie Castaing, sa mère, avoit fait de sa personne et biens selon la sentence rendue au siège de La Teste le vingt

novembre mil sept cens deux, sur laquelle somme néantmoins nous avons déduit celle de quatre cens cinquante sept [13] livres quatorze sols du depuis recüe par lad. fue Tullier de Marguerite Daussi provenant de certaines vaches dont le prix avoit esté comprins en aupte dans la lad. sentence, et partant ne reste de cet article que la somme de douze cens livres par la sentence rendue au Sénéchal de Guienne du trois septembre mil sept cens cinq, confirmée par l'arrêt de la cour du trente un aoust mil sept cens six. Il est dit qu'avant faire droit de la somme de trois mille livres prétendue par lad. fue Tullier sur lad. Castaing sa mère et tutrisse à cause des debtes et effets tenant du chef de feu Louis Tullier son père et que lad. tutrisse avoit laissé prescrire ou lesd. Débiteurs venus insolubles panadant l'année de son administration, il est ordonné que l'héréditté de lad. Castaing fairoit aparoir dans quinzaine que les debtes composant lad. somme estoient prescrits lors de la prestation de serment de lad. Castaing, ce que les hérétiers auroient tenu conte de faire, au moyen de quoy lad. héréditté estoit censée chargée de lad. somme. Néanmoins ayant vériffié les articles qui composent lad. somme de trois mille livres, nous disons lad. somme devoir estre restreinte à celle de deux mille livres, laquelle nous adjugeons aud. Jean [14] Tarride aud. Nom à prendre sur l'héréditté de lad. fue Castaing, laquelle héréditté demure déchargée des autres mille livres composant led. article. Et partant ne sera fait état au présant que de la somme de deux mille livres.

De plus est deub à l'héréditté de lad. fue Tullier la somme de sent cens quatre vingts livres par elle payée au sieur Baleste Janon, créancier de lad. Marie Castaing, suivant la quittance du sept octobre mil sept cens quatorze passée devant de Laville, notaire royal.

Celle de cent huittante livres payées par lad. Tullier à Me Bertrand Subiette, aussy créancier de l'héréditté de lad. fue Castaing, selon la quittance du vingt deux juin mil sept cens seize. Et enfin la somme de septante neuf quatre sols aussy payées par lad. Tullier de ses deniers au sr Taffard, créancier de lad. Marie Castaing, par quittance du douze septembre mil sept cens neuf passée devant Dumora, Revenant tous les droits et prétentions que l'héréditté de lad. Marie Tullier à prendre sur celle de lad. Marie Castaing conformément au règlement cy dessus à la somme de quatre mille deux cens cinquante une livre quatre sols. Et attendu que l'intret de cette somme apartient aud. Pierre [15] Tarride comme administrateur tant dud. Jean Tarride son fils que de lad. Marie Tullier et de leur enfans, et que led. Pierre Tarride a jouy de la totalité des biens et héréditté de lad. fue Marie Castaing, ordonnons que les intrêts de lad. somme de quatre mille deux cens cinquante une livre quatre sols et ceux qui pourroient estre prétendus de la somme de dix sept cens huittante livres cy-devant liquidée en faveur dud. Pierre Tarride seront et demurent compancées tant avec les jouissances des biens de l'héréditté de lad. Castaing que led. Pierre Tarride a perçus ou deû percevoir qu'avec les mubles et effets qu'il pourroit avoir prins provenant de lad. héréditté sans aucun retour, moyennant quoy led. Pierre Tarride demure chargé en son propre d'acquitter les rentes, atilles et autres charges ordinaires des. Biens sy aucuns en estoient dheues, excepté des rentes qui peuvent estre deubs à cause de la maison scituée près l'église de La Teste, lesquelles seront supportées par led. Jean Tarride aud. Nom et par la dame Baleste, attendu que led. Pierre Tarride n'a fait aucune jouissance de lad. maison. Et comme la maison et autres biens scitués en la paroisse de Gujan, [16] excepté ceux quy ont esté adjudgés aud. Pierre Tarride, sont de la valeur de quatre mille huit cens trente cinq livres quatre sols et

qu'il n'est deub aux enfans dud. Jean Tarride que la somme de quatre mille deux cens cinquante une livres quatre sols, nous avons joint à cette somme celle de cinq cens huittante quatre livres qui reste dheue aud. Pierre Tarride père, en sorte que les deux s'élèvent à semblable somme que quatre mil huit cens trente cinq livres quatre sols qui est la valeur desd. biens scittués en la paroisse de Gujan, autres que ceux adjudgés aud. Pierre Tarride ainsy qu'il vient d'estre dit, et attendu l'adjudication qui sera faite cy-après aud. Jean Tarride aud. nom de tous lesd. biens, ordonnons que dans un mois il payera aud. Parride père lad. somme de cinq cens huittante quatre livres sans intrêts, moyennant quoy nous adjugeons en plaine propriété et usufruit aud. Jean Tarride aud. nom tous les biens dépendans de lad. héréditté scittués en la paroisse de Gujan ainsy qu'ils sont expliqués en la présente sentence, autres que ceux qui [17] viennent d'estre adjudgés aud. Tarride père, et à ces fins l'héréditté de lad. fue Castaing sera entièrement libérée tant envers Pierre Tarride qu'envers l'héréditté de lad. Marie Tullier, de manière que tous les biens dénommés cy-dessous il ne reste de libre au profit des héritiers de lad. Marie Castaing que la maison et dépendances scituée près l'église de La Teste, laquelle nous déclarons appartenir par moitiés indivisement entre les enfans de lad. Marie Tullier et lad. Anne Baleste, sans préjudice que s'il étoit par la suite découvert quelques autres biens venant de lad. Castaing ils apartiendront et resteront également entre lad. Anne Baleste, et lesd. enfans de lad. Tullier. De mesme s'il se trouvoit quelques debtes ou charges de lad. héréditté autres que ceux liquidés et payés, ils seront aussy suportés et payés de la mesme manière. Et sur toutes les autres fins et conclusions des parties, nous les avons mises hors de cour et procès sans dépendans. Fait et jugé et remis au greffe de la présente sèneschaussée avec les pièces mentionnées au veu d'icelle le douzième février mil sept cens vingt quatre.

Mesteyrau arbitre
Detaffard arbitre
d'Anne de Baleste
de Jean Tarride

Delaville arbitre
de Pierre Tarride

[18] Pardevant le notaire royal en Guienne soussigné furent présans Pierre Tarride marchand, et Jean Tarride son fils au nom et comme père légal administrateur de ses enfans et de feue Marie Tullier tous deux habitans de la paroisse de Gujan, et Anne Baleste femme de Jean Daisson menuisier, habitant de ce lieu de Lateste, procédant sous l'autorité dud. Daisson, lesquels après avoir ouy et entendû lecture de la sentence arbitrale entre eux rendue par maîtres Nicolas Mesteyrau, avocat en la Cour, Gérard de Laville et Nicolas Taffard, notaires royaux en conséquence du compromis par eux passé devant moy notaire le sixième octobre mil sept cens vingt deux, ont dit déclaré a icelle aquiécer et l'aprouver, promettant l'exécuter respectueusement en tous ses points et clauses à peine de tous dépands, dommages et intrêts et m'en ont requis acte à eux octroyé à Lateste le quatorzième mil sept cens vingt quatre. Présens sieur Guillaume Darmaillaq marchand drapier et Jean de Cravey maître tailleur d'habits habitans deud. Lieu qui ont signé avec lesd. Daisson et Tarride fils, ce que n'ont fait les autres parties pour ne scavoir de ce interpellées.

Suivent les signatures de : de Cravey, Darmaillhac, Tarride, Daisson.

A.D. Gironde, 3E 22614 (texte communiqué par M. Jean Valette.

2 Il y a soixante ans : mai-juin 1940, "l'incroyable dé-faite "



Un Héros



Tracts lancés par l'aviation allemande sur Bordeaux
et son agglomération en juin 1940.
(documents communiqués par M. Pierre Téhoueyres de Biganos).

VIE DE LA SOCIETE

NOUVEAUX ADHERENTS

M. LABAT (Périgueux), M. Christophe CASTAING (Suisse), Mme Claudine CHAPON (Arcachon), Mlle Corinne SALORT (Arcachon), M. Jean PARROU BORDES (Champniers-16), M. Thierry DAVID (Andernos), M. André MASSON (Aloxe Corton - 21), M. André COGNARD (Arcachon), M. Jean TAKVORIAN (Arcachon), M. Pierre BOURZAT (Gujan Mestras), Mme Marie DUCOURNEAU (Arès), M. Francis PEDEMAY (La Teste de Buch).

ACTIVITES DE LA SOCIETE

Le 7 janvier 2000, MM. Aufan et Boyé ont rencontré M. Geffrault, directeur de l'Office de Tourisme d'Arcachon, pour définir les conditions dans lesquelles pourrait être réédité, en partenariat, le *Guide de la Ville d'Hiver* ; un accord est intervenu, entériné par l'Assemblée Générale du 16 janvier, dont le compte rendu a été diffusé à tous les adhérents. Sortie effective de la 3^e édition du *Guide* en juin 2000.

Le 12 janvier 2000, le président a participé au bureau de la Fédération Historique du Sud-Ouest, à Talence, pour préparer le congrès annuel.

Les 18 et 19 mars 2000, notre société a participé au Salon *Arts et Passions* (Palatium d'Arcachon) grâce à la disponibilité de M^{lle} Neymon et de MM. Aufan, Boyé, Castet, Daney, Giraud et Thierry.

Du 25 mars au 22 avril 2000, la ville d'Arcachon a présenté l'exposition *L'Huître " aux couleurs d'imaginaire "*, conçue par notre vice-président Charles Daney.

Le 11 mai 2000, Charles Daney a présenté à la demande d'Arcachon-Accueille une conférence au centre 2000 intitulée " Arcachon, une ville neuve dans une terre d'expériences ", au profit des Accueils de Bordeaux et de sa région.

Le 17 mai, Michel Boyé a représenté la société pour la désignation du représentant des associations culturelles au sein de la Commission des Relations Internationales et des Jumelages d'Arcachon. Le 18 mai, il a participé, à Talence, à la dernière réunion préparatoire du congrès de la Fédération.

Les 27 et 28 mai, le président a donc pris part au congrès annuel de la F.H.S.O. qui s'est tenu à Dax et à Bayonne ainsi qu'à l'assemblée générale de la Fédération qui a notamment décidé de reconduire la participation de la Fédération au Salon du Livre de Bordeaux et a retenu Brantôme pour le congrès de 2001 (18 au 20 mai).

Le vendredi 9 juin, M. Boyé a fait une présentation du Bassin et de son histoire à un groupe de retraités du Calvados en villégiature au Cap-Ferret.

AGENDA

Cet été, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que la S.H.A.A. participera à la Foire aux Huîtres à Gujan-Mestras.

Les 16 et 17 septembre 2000, auront lieu à Arcachon les Journées du Patrimoine auxquelles nous apporterons notre concours.

Du 12 au 15 octobre 2000, la Fédération Historique du Sud-Ouest participera au Salon du Livre de Bordeaux, au Hangar n° 14, avec la participation vraisemblable de la S.H.A.A.

Le samedi 14 octobre 2000 et pour marquer ses trente ans d'existence, le Centre Généalogique du Sud-Ouest, que préside actuellement Jean-Paul Casse, membre de la S.H.A.A., organise à Bordeaux (Hôtel des Sociétés Savantes, 1 - Place Bardineau), un colloque sur le thème *Généalogie et identité*. Pour tout renseignement (pour présenter une communication ou assister à ce colloque), prendre contact avec le secrétaire ou le président.

PUBLICATIONS

Nos amis du CLEM ont décidé de publier dans leur collection Archives et Chroniques d'Aquitaine :

1°/ Les lithographies de la " Guienne Historique et Monumentale " d'Alexandre Ducourneau (parution en octobre 2000) et 2°/ Pêches, pêcheries et pêcheurs en Aquitaine au XVIII^e siècle (parution fin 2000) ; à cet effet deux souscriptions sont lancées : pour le premier titre : 250 F. l'exemplaire + 40 F. de port ; pour le second auquel participe Charles Daney : 350 F. + 50 F. de port. Pour tout renseignement complémentaire se rapprocher du secrétaire ou du président.

Quant à la F.H.S.O., elle vient d'éditer les Actes du Congrès de Saint-Emilion (septembre 1999) sous le titre *Vignes, vins et vigneronns de Saint-Emilion et d'ailleurs*. Prix : 150 F. + 30 F. de frais de port. Pour tout renseignement complémentaire se rapprocher du secrétaire ou du président.

Société Historique et Archéologique d'ARCACHON

CENTRE SOCIO-CULTUREL - 51 COURS TARTAS - 33120 ARCACHON

Bureau de la Société

Président d'Honneur

M. Jean VALETTE, Conservateur Général du Patrimoine

Président

M. Michel BOYÉ, 18 rue Icare - 33260 La Teste de Buch - Tél. 05 56 66 36 21

Vice-Président

M. Charles DANÉY, 20 av. Ste Marie - 33120 Arcachon - Tél. 05 56 83 38 45

Secrétaire

M. Pierre GIRAUD, B.P. 27, 33115 Pyla sur Mer

Secrétaires-Adjointes

M. Jacques PLANTEY - 43 av. du Général de Gaulle - Arcachon - Tél. 05 56 83 12 74

M. Jacques CLÉMENTS - 24, avenue Jean Cordier - 33600 Pessac

Trésorier

M. Robert AUFAN - 56 boulevard du Pyla - 33260 La Teste de Buch - Tél. 05 56 54 48 84

Trésorier adjoint

M. François THIERRY - 11 rue Bonlieu - 33610 Cestas - Tél. 05 56 07 62 52

Conseil d'Administration

Mlle Neymon - MM. Ardoin Saint Amand - Aufan - Baumann - Boyé - Castet - Clémens - Daney - Eymeri - Giraud - Jacques - Labat - Labatut - Mormone - Plantey - Stefanelly - Teyssier - Thierry - Valette.

Contrôleurs aux comptes : MM. Jacques et Stefanelly

Membres honoraires : M. MARCHOU (Président fondateur)

M. RAGOT (Président Honoraire)

Pour tous renseignements, s'adresser au président ou au trésorier.

- 1) - **Les demandes d'adhésion sont à envoyer au président** qui les soumettra au bureau de la Société lors de la prochaine réunion. Elles devront être accompagnées de la première cotisation.
- 2) - **S'adresser au président** pour la rédaction du bulletin et les communications à présenter.
Les manuscrits insérés ne sont pas rendus.
- 3) - Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera offert à la Société.